



MORLAIX
communauté
BRO MONTRoulez

Les enjeux de la jeunesse

Avril 2022

SOMMAIRE

Introduction__p.3

Méthodologie__p.4

Lexique_____p.64

CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE__PAGE 6

Quelle dynamique démographique sur le territoire ?

Combien de jeunes sur le territoire ?

Quelles sont les mobilités résidentielles des jeunes ?

JEUNE ET VIE FAMILIALE : PERSPECTIVES D'AUTONOMIE__PAGE 20

Quelles sont les situations familiales des jeunes ?

Quels sont les facteurs et les freins vers l'autonomie ?

Quel accès au logement ?

LES JEUNES EN FORMATION ET EN ÉTUDES__PAGE 28

Quels sont les niveaux de formation des jeunes ?

Qui sont les étudiants du territoire ?

JEUNES ET INSERTION PROFESSIONNELLE : DE LA FORMATION À L'EMPLOI__PAGE 35

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Quelles sont les mobilités professionnelles des jeunes ?

Quels sont les jeunes en difficultés d'insertion ?

Quels accompagnements pour les jeunes en difficulté d'insertion ?

LE QUOTIDIEN DES JEUNES__PAGE 48

Quelles ressources financières pour les jeunes ?

La fragilité des jeunes adultes

Quelle santé pour les jeunes ?

Quelles activités sportives pour les jeunes ?

Introduction

Les jeunes ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent en effet selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver leur 1er emploi.

Dans tous les cas, le défi majeur que doit relever notre société en générale et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents et ces inégalités n'ont fait que se renforcer suite à la crise sanitaire actuelle.

Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel et mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement. En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas un axe central mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion :

- La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour leur permettre l'insertion professionnelle. Ce le sera d'autant plus dans le contexte de crise économique actuelle lorsque l'on sait que les jeunes seront les premiers impactés par la hausse du chômage et qu'il leur sera nécessaire de s'éloigner d'avantage de leur domicile pour aller chercher du travail.
- L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes et garantir la viabilité de vos structures.
- L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.
- L'offre culturelle, sportives et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes, qui y consacrent une part importante de leur temps. Leurs pratiques de loisirs changent vite et nécessite de faire évoluer les équipements comme l'offre d'activités. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

(...)

Autant de défis à relever pour l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers, Conseil départemental et régional...).

Méthodologie

POPULATION DE L'ÉTUDE

Il n'existe pas de définition officielle de l'âge de la jeunesse. La plupart des travaux scientifiques considèrent comme «jeunes» les personnes âgées de 15 à 24 ans. Il s'agit de la définition des Nations Unies, et aussi de l'intervalle le plus utilisé par l'Insee. L'expression « jeunes adultes » désigne en général les plus de 18 ans qui vivent seuls. Cette catégorie est étendue, dans certaines études, à 29 ans. D'une manière plus large, on considère dans certains cas l'ensemble des moins de 25 ans : les jeunes regroupent les enfants (approximativement les 0-11 ans), les adolescents (11-17 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans). Bien d'autres limites d'âge peuvent être utilisées. Ainsi, par exemple, on est jeune entre 12 et 25 ans pour la SNCF, et les missions locales s'adressent aux 16-25 ans.

Le concept de jeunesse (comme celui de personnes âgées) est une construction qui regroupe des individus très différents. Par l'âge : il y a un monde entre un élève de seconde (15 ans) et un jeune adulte de 24 ans en activité professionnelle. Mais aussi par leur situation sociale : à 20 ans certains entament leur deuxième année d'études supérieures alors que d'autres sont déjà au travail depuis 4 ans.

Source : <http://www.observationsociete.fr/jeunes>

Afin de caractériser la jeunesse de Morlaix Communauté, nous opterons pour une vision large de la jeunesse, à savoir la tranche d'âge 16-29 ans

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Les indicateurs de l'étude qui suit se basent sur deux sources principales de données issues du recensement de la population de l'Insee :

- **Les populations légales au 1er janvier 2019**
- **Les chiffres clés du recensement 2018** (qui couvrent les enquêtes de 2016 à 2020)
- **Les fichiers détail à l'individu issus des bulletins de l'enquête Insee (INDCVI)**

Le fichier détail «Individus localisés au canton-ou-ville» propose un ensemble de variables collectées sur les individus, leurs lieux de résidences et les ménages auxquels ils appartiennent.

Chaque enregistrement du fichier correspond à un individu décrit selon ses caractéristiques sociodémographiques, celles du ménage auquel il appartient, ainsi que les principales caractéristiques de sa résidence principale. Les individus sont localisés au canton-ou-ville. Les IRIS sont précisés pour les individus résidant dans des IRIS d'au moins 200 habitants. Ce seuil de 200 habitants vise le respect de la confidentialité des données. Les données sont issues de l'exploitation principale.

L'utilisation des fichiers détail anonymisés permet ainsi de réaliser des analyses exploratoires de données, de modéliser des comportements ou simplement d'étudier une sous-population particulière. Les données étant issues d'enquêtes statistiques, l'ensemble des calculs a été réalisé avec le poids de l'individu. Cette variable (IPONDI) est fournie avec des décimales pouvant aller jusqu'à 15 chiffres après la virgule. Les chiffres présents dans les tableaux sont donc des arrondis.

Certains indicateurs sont issus du fichier Indcvi et ne sont pas disponibles pour toutes les communes de l'agglomération : celles non irisées. Des pages «Zoom» seront consacrées à la commune de Morlaix, apportant des éléments complémentaires grâce aux indicateurs issus des données INDCVI.

Les communes de Morlaix Communauté



LES TERRITOIRES D'ÉTUDES

Au 1er Janvier 2018, Morlaix Communauté regroupe 26 communes.

Les tableaux et graphiques du documents sont présentés à l'échelle des communes de Morlaix Communauté et les territoires du Finistère, de la Bretagne et de la France métropolitaine ont été choisi comme territoires de comparaison (lorsque la donnée est disponible).

Contexte socio-démographique

Quelle dynamique démographique sur le territoire ?

Combien de jeunes sur le territoire ?

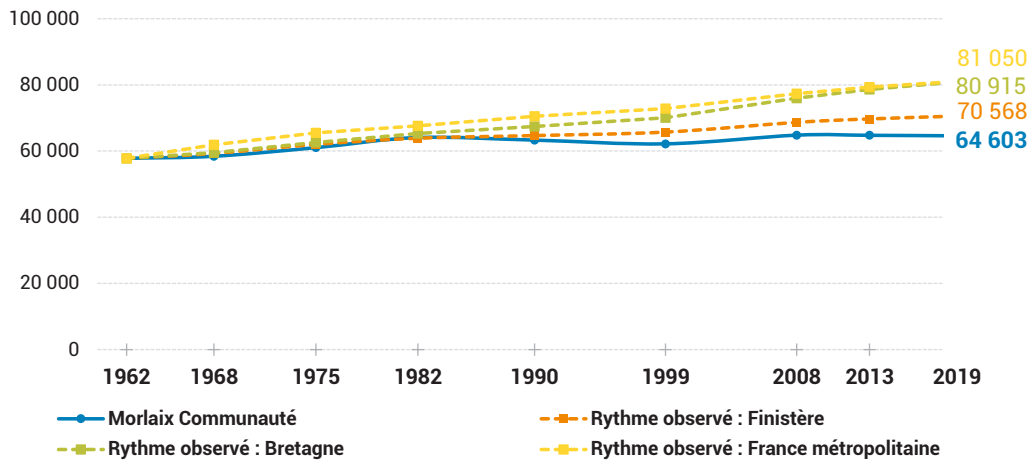
Quelles sont les mobilités résidentielles des jeunes ?

Quelle dynamique démographique sur le territoire ?



Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Indique l'évolution qu'aurait connu Morlaix Communauté si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

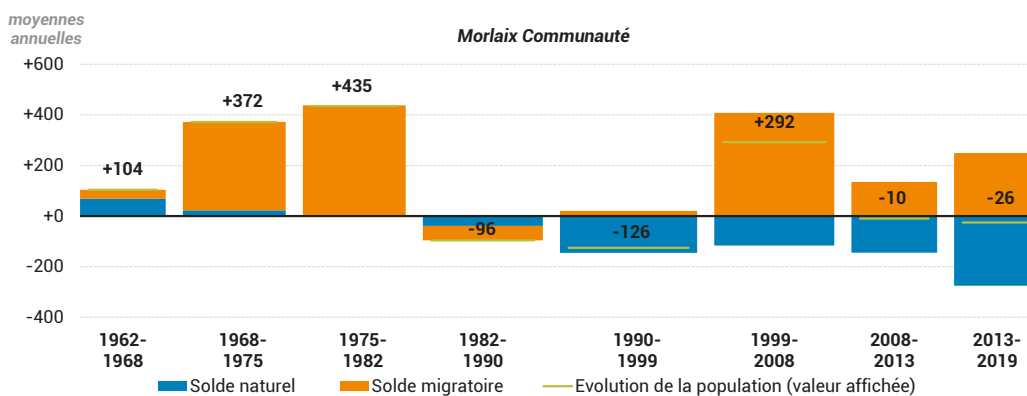
Lecture : Morlaix Communauté compte 64 603 habitants en 2019. Si Morlaix Communauté avait suivi le rythme d'évolution observé sur le Finistère, sa population serait de 70 568 habitants en 2019.

Morlaix Communauté compte 64 603 habitants en 2019 contre 57 803 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Morlaix Communauté a gagné 6 800 habitants, soit en moyenne une augmentation de 119 habitants par an (+0,2%).

Si Morlaix Communauté avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 81 050 habitants en 2019, soit 16 450 habitants supplémentaires. Entre 2013 et 2019, Morlaix Communauté n'a pas connu de véritable variation de sa population par an : -0,4% par an dû au solde naturel et +0,4% par an dû au solde migratoire.

Les soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019- Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2019 de -26 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel négatif, soit -276 personnes par an et par un solde migratoire positif de +250 personnes par an.

Compte tenu des taux de mortalité (850 décès par an en moyenne, soit 13 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (580 naissances par an en moyenne, soit 9 naissances pour 1 000 habitants) observés à Morlaix Communauté entre 2013 et 2019, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est négatif (-276 habitants par an) : les décès sont plus nombreux que les naissances.

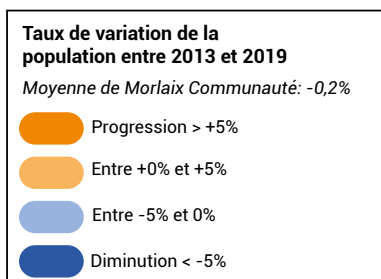
Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2019, il est positif puisque l'on observe un excédent de 250 arrivées (au regard des départs) chaque année.



Quelle dynamique démographique sur le territoire ?

Évolution de la population légale entre 2013 et 2019

Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Quelle dynamique démographique sur le territoire ?



Évolutions détaillées de la population des années 90 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2019 - Traitements © Compas

	Population municipale					Taux d'évolution en %			
	1990	1999	2008	2013	2019	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2019
Morlaix	16 701	15 990	15 574	15 264	14 845	-4,3	-2,6	-2,0	-2,7
Botsorhel	568	493	473	448	430	-13,2	-4,1	-5,3	-4,0
Carantec	2 609	2 724	3 309	3 151	3 189	+4,4	+21,5	-4,8	+1,2
Le Cloître-Saint-Thégonnec	566	569	599	675	658	+0,5	+5,3	+12,7	-2,5
Garlan	801	821	957	1 028	1 050	+2,5	+16,6	+7,4	+2,1
Guerlesquin	1 627	1 624	1 392	1 355	1 298	-0,2	-14,3	-2,7	-4,2
Guimaëc	880	855	937	974	939	-2,8	+9,6	+3,9	-3,6
Henvic	1 265	1 174	1 305	1 309	1 267	-7,2	+11,2	+0,3	-3,2
Lanmeur	2 084	2 122	2 166	2 193	2 362	+1,8	+2,1	+1,2	+7,7
Lannéanou	357	341	361	373	351	-4,5	+5,9	+3,3	-5,9
Locquénolé	726	716	760	814	795	-1,4	+6,1	+7,1	-2,3
Locquirec	1 226	1 293	1 437	1 354	1 513	+5,5	+11,1	-5,8	+11,7
Pleyber-Christ	2 828	2 790	3 051	3 083	3 184	-1,3	+9,4	+1,0	+3,3
Plouégat-Guérand	925	936	1 060	1 110	1 063	+1,2	+13,2	+4,7	-4,2
Plouégat-Moysan	501	545	628	670	714	+8,8	+15,2	+6,7	+6,6
Plougouven	3 374	3 051	3 236	3 371	3 454	-9,6	+6,1	+4,2	+2,5
Plougasnou	3 530	3 393	3 231	3 108	2 737	-3,9	-4,8	-3,8	-11,9
Plouézoc'h	1 625	1 567	1 608	1 590	1 610	-3,6	+2,6	-1,1	+1,3
Plouigneau	4 023	4 138	4 588	4 833	5 086	+2,9	+10,9	+5,3	+5,2
Plounéour-Ménez	1 100	1 165	1 212	1 283	1 279	+5,9	+4,0	+5,9	-0,3
Plourin-lès-Morlaix	4 176	4 250	4 538	4 323	4 517	+1,8	+6,8	-4,7	+4,5
Saint-Jean-du-Doigt	661	628	629	617	655	-5,0	+0,2	-1,9	+6,2
Saint-Martin-des-Champs	4 933	4 709	4 877	4 731	4 621	-4,5	+3,6	-3,0	-2,3
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	2 139	2 267	2 630	2 666	3 044	+6,0	+16,0	+1,4	+14,2
Sainte-Sève	842	787	867	944	1 044	-6,5	+10,2	+8,9	+10,6
Taulé	2 796	2 781	2 895	2 985	2 898	-0,5	+4,1	+3,1	-2,9
Morlaix Communauté	63 309	62 179	64 807	64 757	64 603	-1,8	+4,2	-0,1	-0,2
Finistère	838 687	852 418	890 509	903 921	915 090	+1,6	+4,5	+1,5	+1,2
Bretagne	2 795 638	2 906 197	3 149 701	3 258 707	3 354 854	+4,0	+8,4	+3,5	+3,0
France métropolitaine	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	65 096 768	+3,4	+6,2	+2,5	+2,2

Valeurs supérieures à celle de Morlaix Communauté

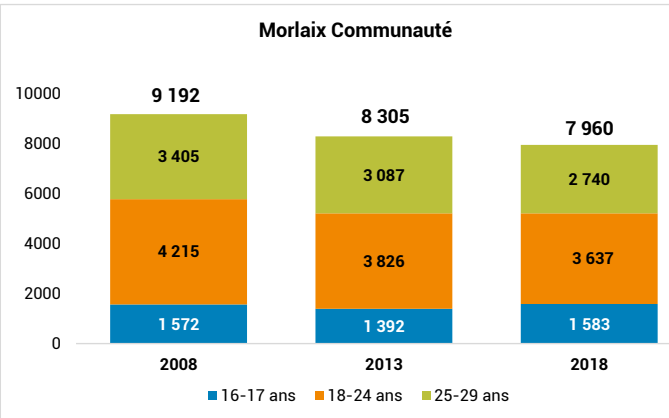
Lecture : Morlaix Communauté compte 64 603 habitants en 2019, soit une légère baisse de -0,2% depuis 2013.



Combien de jeunes sur le territoire ?

Nombre de jeunes de 16-29 ans par tranche d'âge en 2018

Source : Insee, RP 2008-2018- Traitements © Compas



Lecture : En 2018, Morlaix Communauté compte 7 960 jeunes âgés de 16 à 29 ans dont 3 637 âgés de 18 à 24 ans.

Au dernier recensement de la population, on dénombrait 7 960 jeunes âgés de 16 à 29 ans à Morlaix Communauté dont : 1 583 âgés de 16 à 17 ans, 3 637 de 18 à 24 ans et 2 740 de 25 à 29 ans.

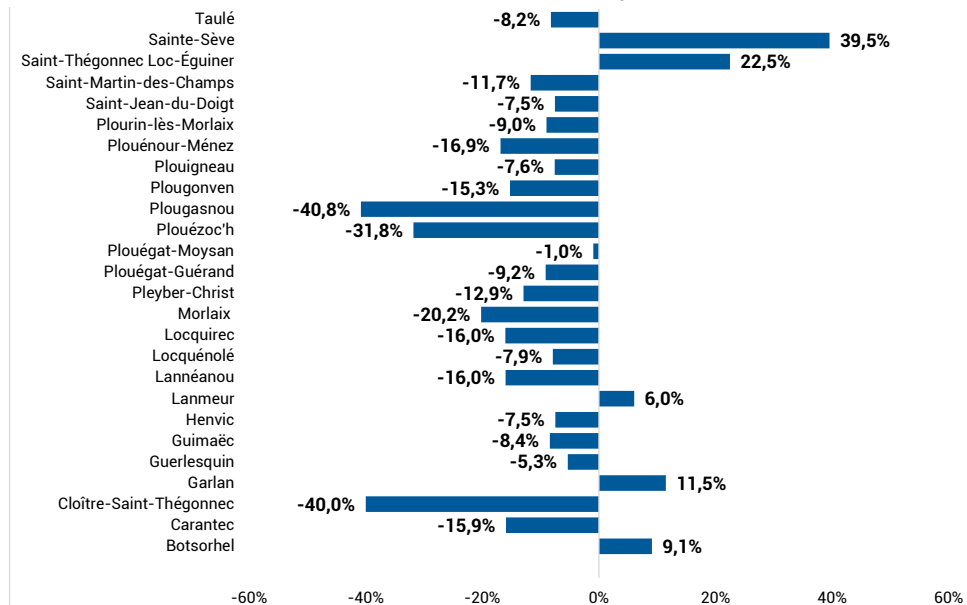
Lorsqu'ils sont mineurs, les jeunes connaissent une mobilité résidentielle très fortement conditionnée par celle de leurs parents (qui déménagent principalement du fait de l'évolution de la taille de la famille ou de changements professionnels les concernant). La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent par contre la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs.

Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage. Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est également un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

Évolution du nombre de 16-29 ans entre 2008 et 2018 par territoire

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2008 et 2018, Taulé a connu une diminution de -8,2% de ses jeunes âgés de 16 à 29 ans.

Entre 2008 et 2018, le nombre de jeunes sur le territoire de Morlaix Communauté a diminué : -1 232 jeunes soit une baisse de -13%.

Par territoire d'étude, on observe une forte augmentation des jeunes de 16-29 ans sur les communes de Sainte-Sève et de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner entre 2008 et 2018 (évolution supérieure à +20%).

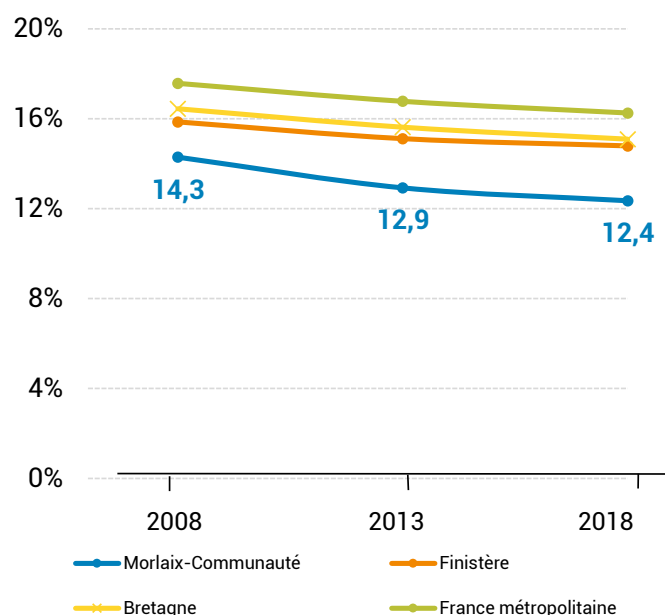
Le nombre de jeunes diminue sur 21 communes et les plus fortes baisses sont constatées dans les communes de Plougasnou, Cloître Saint-Thégonnec et Plouézoc'h.

Combien de jeunes sur le territoire ?



Part des jeunes de 15-29 ans dans la population

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



7 960 jeunes de 16-29 ans résident à Morlaix Communauté, soit 12% de la population totale.

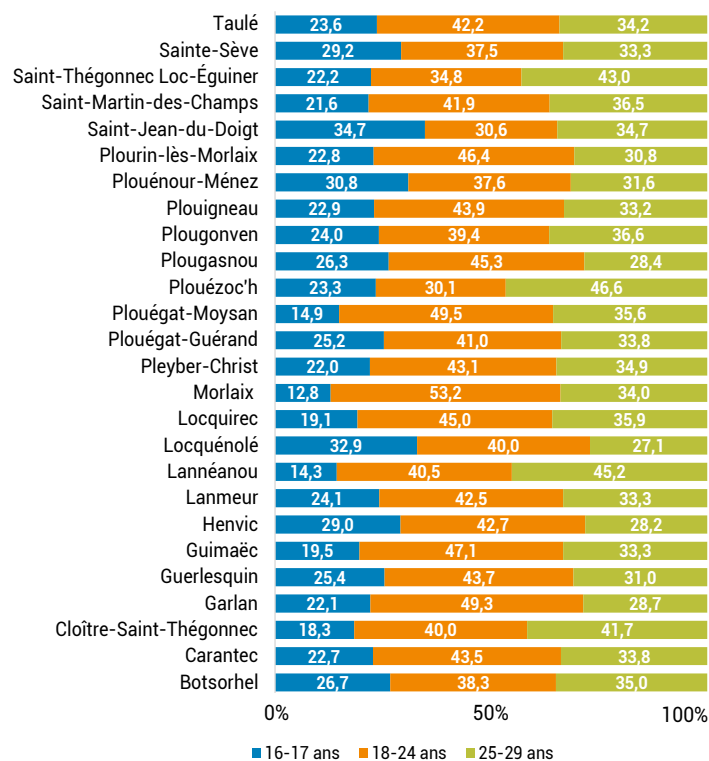
Sur les dix dernières années (2008-2018), le nombre de jeunes de 16-29 ans a diminué de 13%, soit 1 232 jeunes de moins par rapport à 2008. Sur le même temps, leur part dans la population a baissé, passant de 14% à 12% de la population en 2018.

Cette baisse est également présente dans les territoires de comparaison.

Lecture : Entre 2018, les jeunes de 16-29 ans représentent 12,4% de la population de Morlaix Communauté.

Répartition par tranche d'âges des jeunes de 16-29 ans par territoire

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



La structure familiale des jeunes de 16-29 ans explique la répartition par âge observée sur les territoires.

Ainsi, les jeunes vivant sur une commune autre que Morlaix sont plus souvent enfants d'une famille, il est donc logique de voir une proportion de 16-17 ans plus importante qu'à Morlaix.

Les jeunes de Morlaix sont caractérisés par la présence importante des 18-24 ans (53% des 16-29 ans, contre seulement 41% sur le reste de l'agglomération). Le rapprochement de la ville-centre pour les études mais aussi pour l'emploi ou l'accès aux structures d'insertion reste le principal facteur. Passé 25 ans, une partie des jeunes s'éloignent de la ville centre pour vivre en périphérie (les 25-29 ans représentent 35% des 16-29 ans dans les autres communes de l'agglomération, contre 34% à Morlaix).

Lecture : En 2018, les jeunes de 16-17 ans de Taulé représentent 23,6% des jeunes alors que ceux de 18-24 ans représentent 42,2% des jeunes et ceux de 25-29 ans en représentent 34,2%.



Combien de jeunes sur le territoire ?

Contexte socio-démographique

Évolutions détaillées des 16-29 ans sur Morlaix Communauté

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

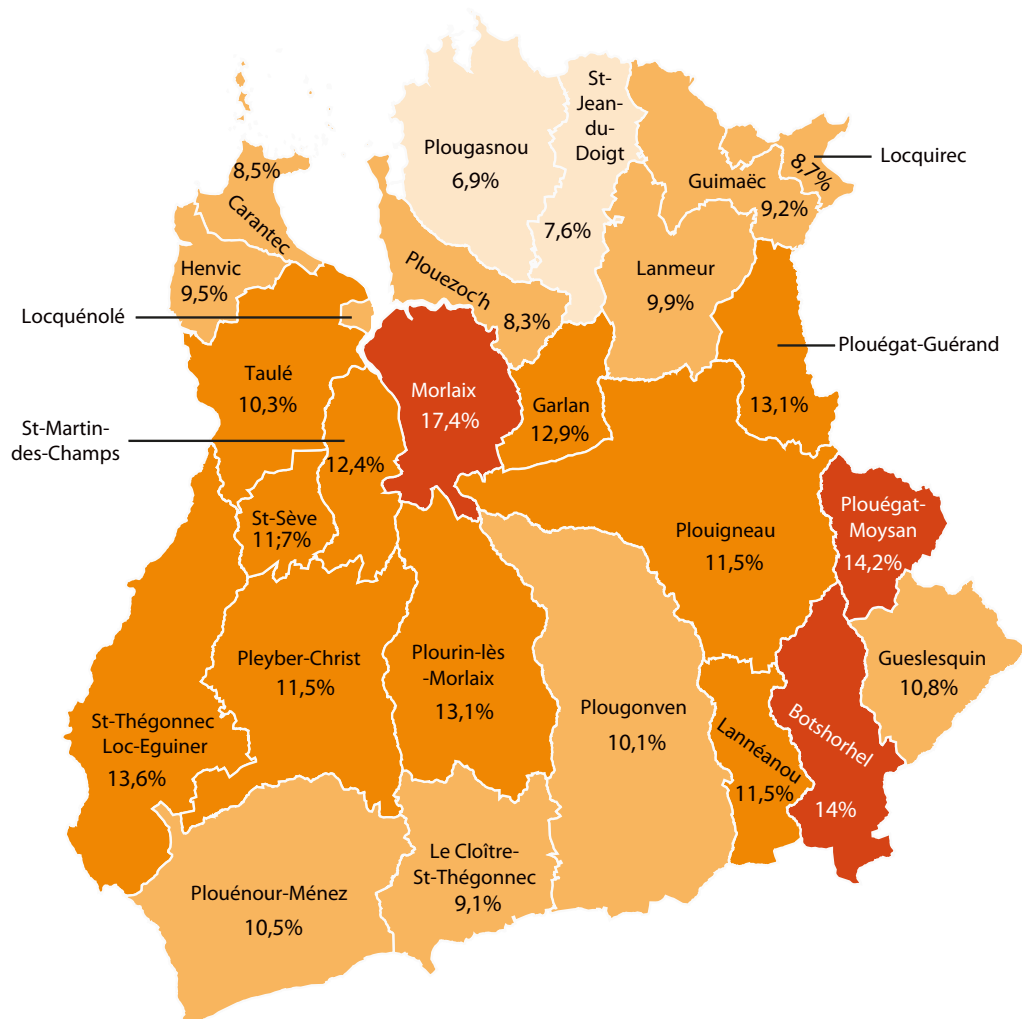
	16-17 ans			18-24 ans			25-29 ans			16-29 ans			Taux d'évolution des 16-29 ans en %	
	2008	2013	2018	2008	2013	2018	2008	2013	2018	2008	2013	2018	2008-2018	2013-2018
Botsorhel	11	11	16	26	26	23	18	10	21	55	47	60	9,1	27,7
Carantec	73	62	61	124	132	117	123	116	91	320	310	269	-15,9	-13,2
Clôître-Saint-Thégonnec	14	9	11	35	36	24	51	37	25	100	82	60	-40,0	-26,8
Garlan	24	27	30	53	46	67	45	42	39	122	115	136	11,5	18,3
Guerlesquin	35	32	36	59	57	62	56	44	44	150	133	142	-5,3	6,8
Guimaëc	21	25	17	39	31	41	35	35	29	95	91	87	-8,4	-4,4
Henvic	22	25	36	42	61	53	70	47	35	134	133	124	-7,5	-6,8
Lannaur	40	42	55	94	77	97	81	71	76	215	190	228	6,0	20,0
Lannéanou	12	8	6	13	18	17	25	21	19	50	47	42	-16,0	-10,6
Locquéolé	17	21	23	26	27	28	33	34	19	76	82	70	-7,9	-14,6
Locquirec	28	28	25	81	39	59	47	48	47	156	115	131	-16,0	13,9
Morlaix	406	302	330	1 630	1 566	1 367	1 184	982	873	3 220	2 850	2 570	-20,2	-9,8
Pleyber-Christ	76	52	80	180	140	157	162	172	127	418	364	364	-12,9	0,0
Plouégat-Guérand	32	25	35	63	47	57	58	55	47	153	127	139	-9,2	9,4
Plouégat-Moysan	14	14	15	52	37	50	36	42	36	102	93	101	-1,0	8,6
Plouézoc'h	45	36	31	83	62	40	67	48	62	195	146	133	-31,8	-8,9
Plougasnou	62	63	50	137	104	86	122	85	54	321	252	190	-40,8	-24,6
Plougonven	66	83	84	187	145	138	160	163	128	413	391	350	-15,3	-10,5
Plouigneau	127	120	134	260	241	257	246	222	194	633	583	585	-7,6	0,3
Plouénour-Ménez	27	29	41	55	56	56	78	48	42	160	133	133	-16,9	0,0
Plourin-lès-Morlaix	119	100	134	333	277	273	194	184	181	646	561	588	-9,0	4,8
Saint-Jean-du-Doigt	10	10	17	28	13	15	15	35	17	53	58	49	-7,5	-15,5
Saint-Martin-des-Champs	131	108	124	298	284	240	220	192	209	649	584	573	-11,7	-1,9
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	81	70	92	137	132	144	120	165	178	338	367	414	22,5	12,8
Sainte-Sève	21	20	35	32	32	45	33	49	40	86	101	120	39,5	18,8
Taulé	58	72	71	147	134	127	123	135	103	328	341	301	-8,2	-11,7
Morlaix Communauté	1 572	1 392	1 583	4 215	3 826	3 637	3 405	3 087	2 740	9 192	8 305	7 960	-13,4	-4,2
Morlaix Communauté sans Morlaix	1 166	1 090	1 253	2 585	2 260	2 270	2 221	2 105	1 867	5 972	5 455	5 390	-9,7	-1,2
Finistère	21 394	21 209	22 948	71 141	68 285	68 123	48 710	47 145	43 810	141 245	136 639	134 881	-4,5	-1,3
Bretagne	76 360	77 592	84 501	264 245	257 897	253 157	177 369	173 680	165 770	517 974	509 169	503 428	-2,8	-1,1
France Métropolitaine	1 552 252	1 518 309	1 607 043	5 502 331	5 335 863	5 204 707	3 864 911	3 831 583	3 730 257	10 919 494	10 685 755	10 542 007	-3,5	-1,3

Combien de jeunes sur le territoire ?



Part des jeunes âgés de 16 à 29 ans parmi la population totale en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Part des 18-24 ans dans la population

Moyenne de Morlaix Communauté : 12,4%

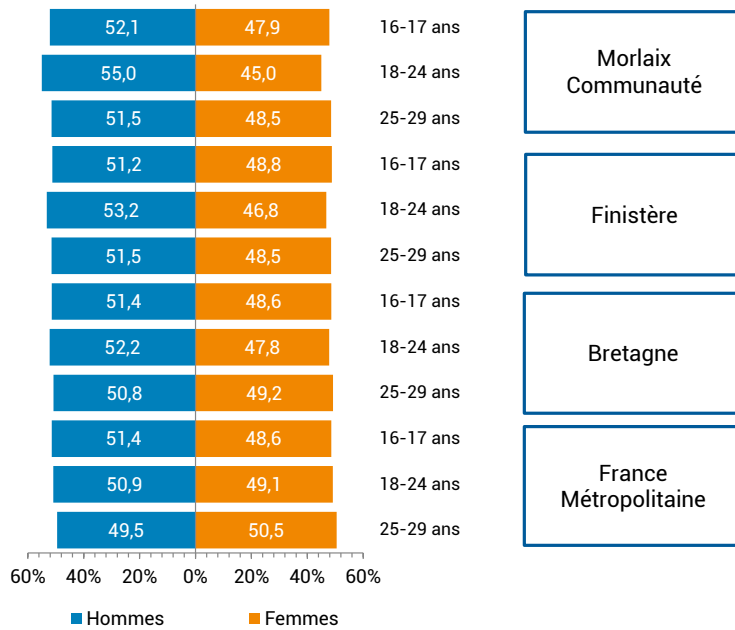
- Supérieure à 14%
- Entre 11% et 14%
- Entre 8% et 11%
- Inférieure à 8%



Combien de jeunes sur le territoire ?

Répartition par sexe des 16-29 ans

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 55% des jeunes de 18-24 ans de Morlaix Communauté sont des hommes.

Parmi les 7 960 jeunes de 16-29 ans de Morlaix Communauté, 4 234 sont des hommes (53%) et 3 726 sont des femmes (47%).

Les femmes sont en proportions moins nombreuses que les hommes parmi les 16-29 ans. Elles sont ainsi 48% parmi les 16-17 ans, 45% parmi les 18-24 ans et 49% parmi les 25-29 ans.

Parmi les communes de Morlaix Communauté, on observe quelques spécificités. La part des femmes parmi les jeunes de 16-29 ans est élevée à Locquénoyé et Plouézoc'h.

A l'inverse, les hommes sont largement plus représentés que les femmes dans les communes de Guerlesquin, Guimaëc, Plouénour-Ménez et Saint-Jean-du-Doigt.

Répartition par sexe des 16-29 ans - détail par commune

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

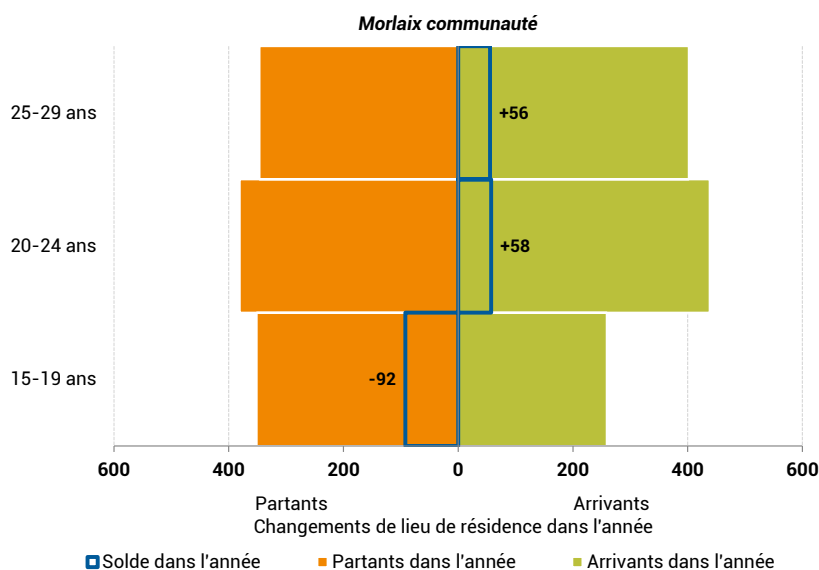
	16-17 ans		18-24 ans		25-29 ans		16-29 ans	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Morlaix	47,0	53,0	48,4	51,6	46,3	53,7	47,5	52,5
Botsorhel	37,5	62,5	47,8	52,2	52,4	47,6	46,7	53,3
Carantec	45,9	54,1	39,3	60,7	47,3	52,7	43,5	56,5
Cloître-Saint-Thégonnec	36,4	63,6	33,3	66,7	56,0	44,0	43,3	56,7
Garlan	60,0	40,0	44,8	55,2	53,8	46,2	50,7	49,3
Guerlesquin	27,8	72,2	41,9	58,1	50,0	50,0	40,8	59,2
Guimaëc	47,1	52,9	34,1	65,9	44,8	55,2	40,2	59,8
Henvic	55,6	44,4	37,7	62,3	45,7	54,3	45,2	54,8
Lanmeur	52,7	47,3	42,3	57,7	50,0	50,0	47,4	52,6
Lannéanou	50,0	50,0	41,2	58,8	57,9	42,1	50,0	50,0
Locquénoyé	47,8	52,2	60,7	39,3	52,6	47,4	54,3	45,7
Locquirec	64,0	36,0	37,3	62,7	57,4	42,6	49,6	50,4
Pleyber-Christ	47,5	52,5	40,8	59,2	52,8	47,2	46,4	53,6
Plouégat-Guérand	54,3	45,7	47,4	52,6	40,4	59,6	46,8	53,2
Plouégat-Moysan	40,0	60,0	36,0	64,0	58,3	41,7	44,6	55,4
Plouézoc'h	48,4	51,6	57,5	42,5	48,4	51,6	51,1	48,9
Plougasnou	48,0	52,0	33,7	66,3	35,2	64,8	37,9	62,1
Plougonven	50,0	50,0	46,4	53,6	53,1	46,9	49,7	50,3
Plouigneau	47,0	53,0	47,9	52,1	51,5	48,5	48,9	51,1
Plouénour-Ménez	48,8	51,2	28,0	72,0	42,9	57,1	39,1	60,9
Plourin-lès-Morlaix	44,0	56,0	38,8	61,2	49,2	50,8	43,2	56,8
Saint-Jean-du-Doigt	52,9	47,1	26,7	73,3	35,3	64,7	38,8	61,2
Saint-Martin-des-Champs	52,4	47,6	45,0	55,0	50,7	49,3	48,7	51,3
Saint-Thégonnec Loc-Éguiner	48,9	51,1	48,6	51,4	47,8	52,2	48,3	51,7
Sainte-Sève	40,0	60,0	55,6	44,4	45,0	55,0	47,5	52,5
Taulé	49,3	50,7	48,4	51,6	46,3	53,7	47,2	52,8
Morlaix Communauté	47,9	52,1	45,0	55,0	48,5	51,5	46,8	53,2
Finistère	48,8	51,2	46,8	53,2	48,5	51,5	47,7	52,3
Bretagne	48,6	51,4	47,8	52,2	49,2	50,8	48,4	51,6
France Métropolitaine	48,6	51,4	49,1	50,9	50,5	49,5	49,5	50,5

Quelles sont les mobilités résidentielles des jeunes ?



Les jeunes arrivants et partants du territoire

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Entre 2017 et 2018, 1 099 jeunes sont arrivés à Morlaix Communauté et 1078 jeunes ont quitté le territoire.

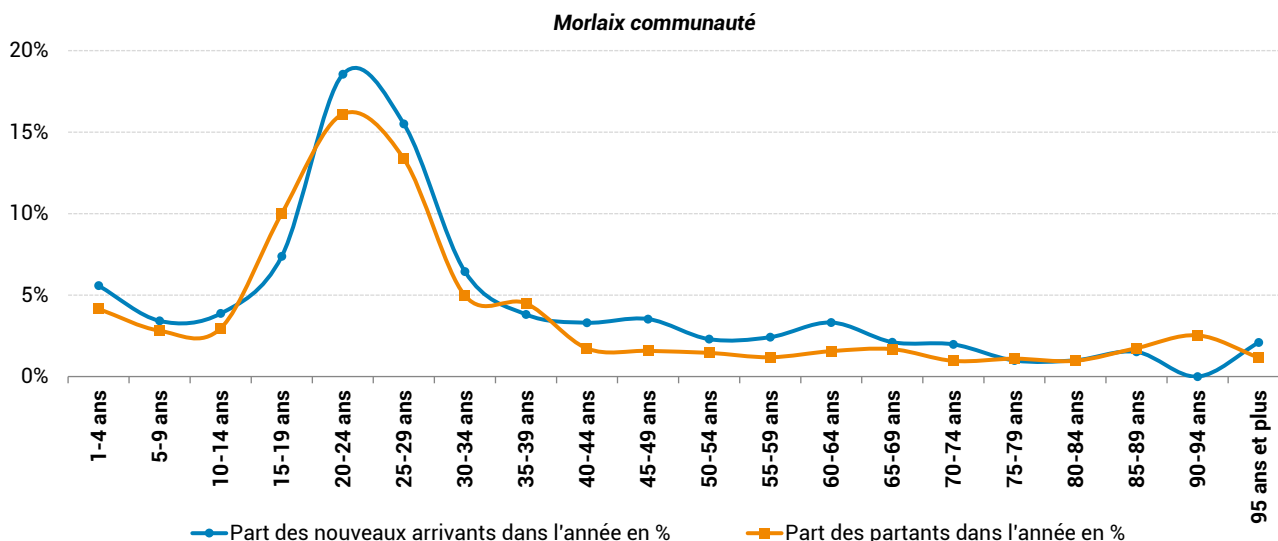
Le solde migratoire des 15-29 ans est donc positif avec +21 jeunes.

Seule la tranche des 15-19 ans possède un bilan négatif.

Lecture : Entre 2017 et 2018, 1 099 jeunes âgés de 15 à 29 ans sont arrivés à Morlaix Communauté quand 1 078 personnes de cette même tranche d'âge ont quitté Morlaix Communauté.

La part des nouveaux arrivants par tranches d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 15,5% des personnes âgées de 25 à 29 ans sont arrivés dans l'année à Morlaix Communauté.

Sur l'ensemble des partants de l'année (tous âges confondus), 47% des mobilités concernent des jeunes âgés de 15 à 29 ans. A l'inverse, 40% des arrivées sur Morlaix Communauté concernent des jeunes.

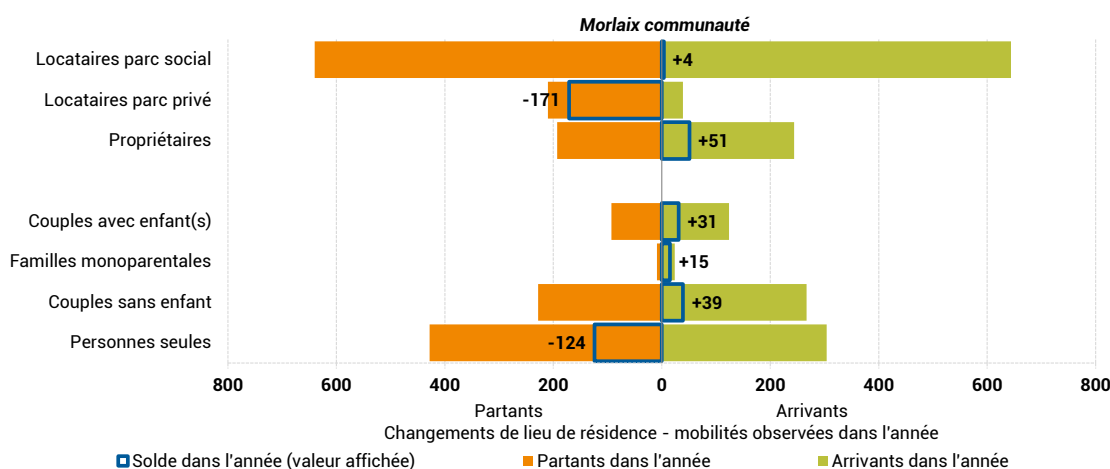
La part de nouveaux arrivants à Morlaix Communauté atteint 8% pour les 15-19 ans, 19% pour les 20-24 ans et 15% pour les 25-29 ans. Les jeunes constituent la part du renouvellement de population le plus élevé de Morlaix Communauté.



Quelles sont les mobilités résidentielles des jeunes ?

Structure des mobilités résidentielles des ménages de 15 à 29 ans

Source : Insee, RP fichiers détail 2018- Traitements © Compas



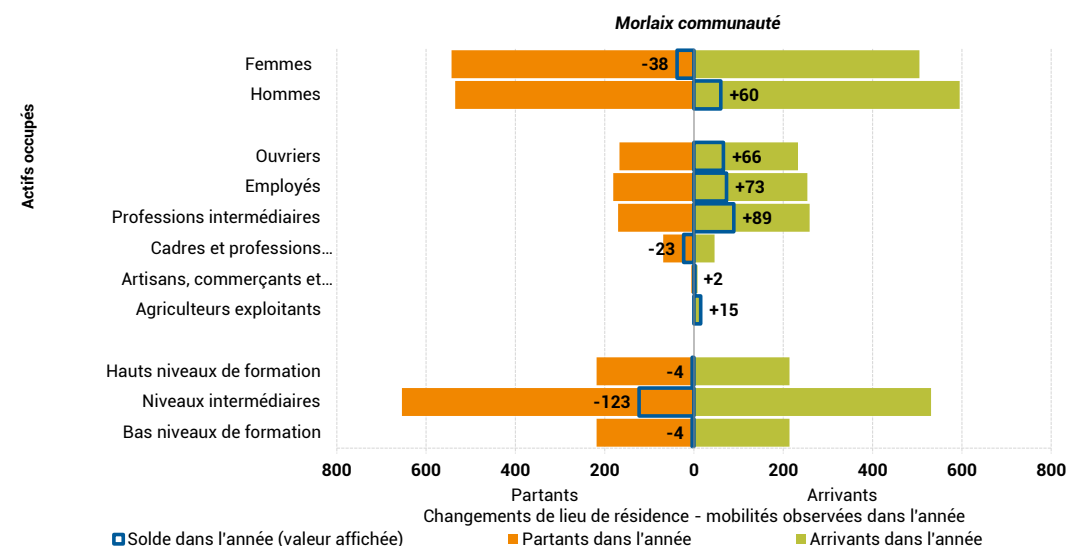
Lecture : Entre 2017 et 2018, Morlaix Communauté présente un solde migratoire négatif pour les personnes seules (-124 jeunes).

Entre 2017 et 2018, parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans, les départs de locataires du parc privé étaient plus nombreux que les arrivées alors que les locataires du parc social et les propriétaires étaient plus nombreux à s'installer à Morlaix Communauté.

D'autre part, les couples avec ou sans enfant et les familles monoparentales étaient plus nombreux à s'installer à Morlaix Communauté qu'à en partir alors que les personnes seules avaient davantage tendance à quitter Morlaix Communauté.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 à 29 ans

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, Morlaix Communauté présente un solde migratoire positif pour les employés (+73 jeunes).

Entre 2017 et 2018, les femmes avaient davantage tendance à quitter Morlaix Communauté alors que les hommes y arrivaient.

Parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans actifs, seuls les cadres et professions intellectuelles supérieures partent davantage qu'ils n'arrivent à Morlaix Communauté.

Quelles sont les mobilités résidentielles des jeunes ?



Bassins de vie de provenance et destination des jeunes

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

1 078 personnes âgées de 15 à 29 ans ont quitté Morlaix Communauté dans l'année

Bassin de vie de destination	Pop. Partie
Brest	254
Rennes	80
Landivisiau	75
Saint-Pol-de-Léon	50
Paris	38
Quimper	38
Saint-Brieuc	33
Plestin-les-Grèves	25
Huelgoat	25
...	...

Département de destination	Pop. Partie
Même département	533
Départements limitrophes	167
Autres départements	378

7 960 jeunes habitent à Morlaix Communauté en 2018

Commune de résidence	Pop. 2018
Botsorhel	60
Carantec	269
Le Cloître-Saint-Thégonnec	60
Garlan	136
Guerlesquin	142
Guimaëc	87
Henvic	124
Lanmeur	228
Lannéanou	42
Locquéolé	70
...	...

Solde migratoire	Pop.
Même département	-160
Départements limitrophes	+10
Autres départements	+170

1 099 personnes âgées de 15 à 29 ans sont arrivées à Morlaix Communauté dans l'année

Bassin de vie de provenance	Pop. Arrivée
Landivisiau	107
Brest	88
Rennes	59
Paris	53
Saint-Pol-de-Léon	33
Plouescat	33
Saint-Brieuc	31
Lannion	27
Landerneau	25
Lesneven	25
...	...

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	372
Départements limitrophes	181
Autres départements	545

Lecture : Parmi les 1 078 jeunes âgés de 15 à 29 ans qui ont quitté Morlaix Communauté dans l'année, 254 sont parties vivre dans le bassin de vie de Brest.

Les jeunes quittant Morlaix Communauté rejoignent, le plus souvent, une commune du bassin de vie de Brest. Par ailleurs, ils s'installent également à Rennes, Landivisiau et Saint-Pol-de-Léon.

La provenance des nouveaux arrivants révèle l'arrivée de 107 personnes qui résidaient l'année précédente sur le bassin de vie de Landivisiau alors que 88 viennent du bassin de vie de Brest et 59 de celui de Rennes.

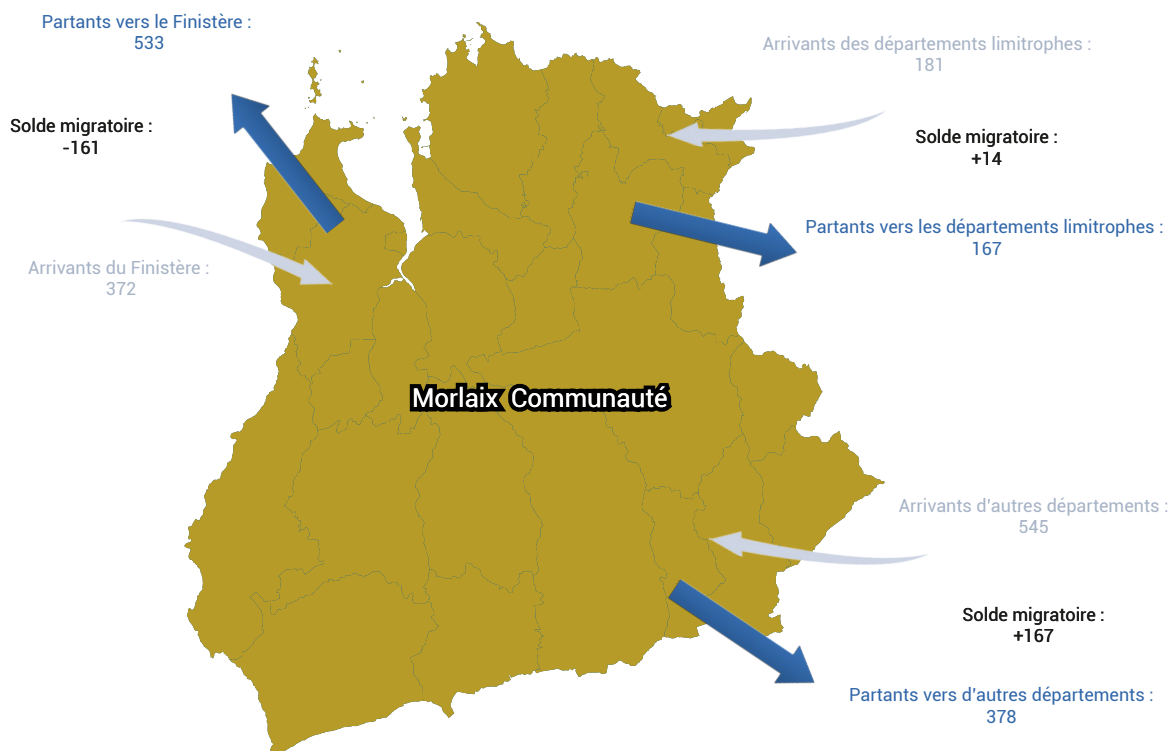
Enfin, 533 personnes quittent Morlaix Communauté dans l'année pour rejoindre une autre commune du département quand 167 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. 378 personnes rejoignent un autre département.



Quelles sont les mobilités résidentielles des jeunes ?

Provenances et destinations des jeunes (15-29 ans) entre 2017 et 2018

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, 181 jeunes sont arrivés de départements limitrophes au Finistère quand 167 sont partis vers ces départements. Le solde migratoire pour ces jeunes de Morlaix Communauté est positif avec une arrivée de 14 jeunes supplémentaires par rapport aux départs.

Entre 2017 et 2018, 533 jeunes sont partis de Morlaix Communauté pour aller vers une autre commune du Finistère. A l'inverse, 372 jeunes sont arrivés sur le territoire, pour un solde migratoire de +161 jeunes.

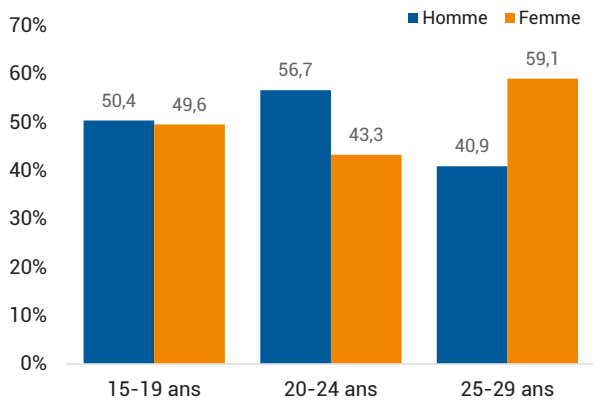
Le solde migratoire est plus élevé sur les mobilités vers les autres départements (autres que le Morbihan et les Côtes d'Armor) : +167 jeunes. Il est également positif concernant les arrivées depuis les départements limitrophes au Finistère : +14 jeunes.

Quelles sont les mobilités résidentielles des jeunes ?



Zoom sur les jeunes qui ont quitté le territoire entre 2017 et 2018

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



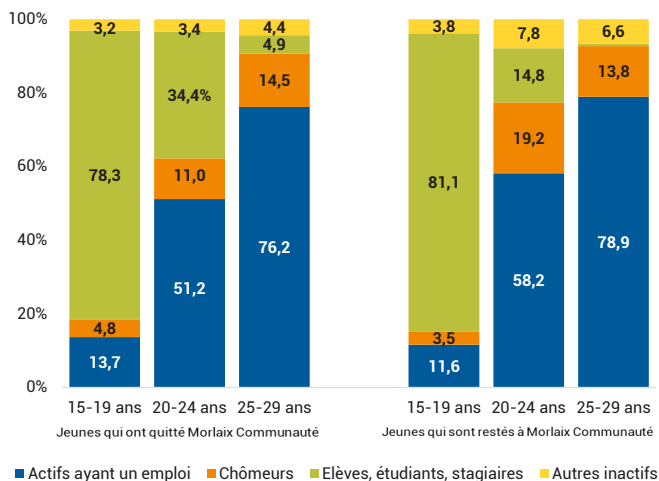
Lecture : Entre 2017 et 2018, parmi les 15-19 ans ayant quitté Morlaix Communauté, 49,6% sont des femmes.

Entre 2017 et 2018, 1 078 jeunes de 15-29 ans ont quitté le territoire de Morlaix Communauté.

51% des jeunes qui ont quitté Morlaix Communauté en 2018 sont des femmes. Les hommes sont majoritaires parmi les 15-24 ans mais les femmes sont majoritaires parmi les 25-29 ans (59% contre 41% d'hommes).

... et plus souvent en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

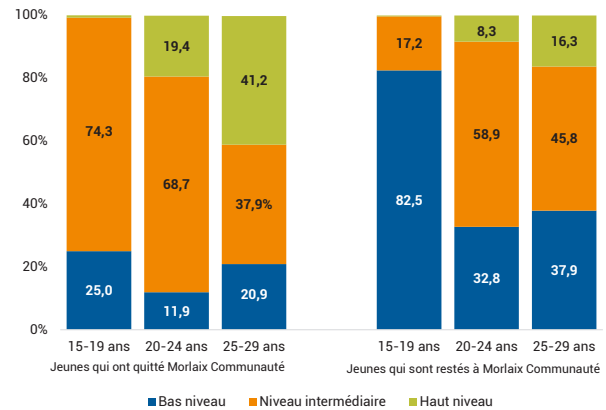


Lecture : Entre 2017 et 2018, parmi les 15-19 ans ayant quitté Morlaix Communauté, 13,7% sont actifs en emploi, 4,8% sont chômeurs, 78,3% sont en formation et 3,2% sont inactifs.

La répartition des activités des jeunes qui ont quitté Morlaix Communauté est proche de celle de ceux qui sont restés sur le territoire. Les jeunes en emploi sont cependant plus représentés parmi les partants que les sédentaires (47 contre 44%).

Des jeunes partants avec des niveaux de formations plus élevés...

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

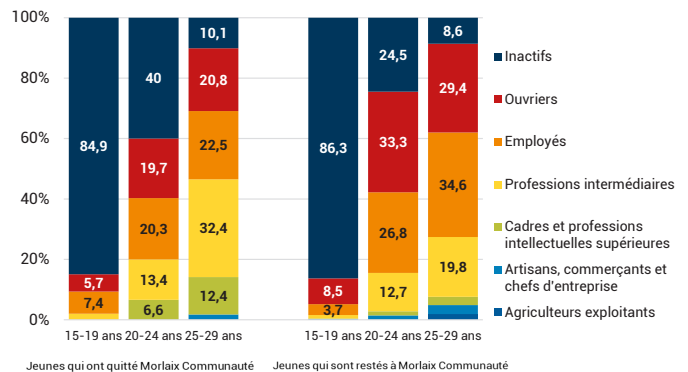


Lecture : Entre 2017 et 2018, parmi les 15-19 ans ayant quitté Morlaix Communauté, 25% ont de bas niveaux de formation, 74,3% ont des niveaux intermédiaires et 0,7% ont de hauts niveaux de formation.

Les jeunes qui ont quitté Morlaix Communauté sont plus diplômés que ceux qui y sont restés (20% contre 7%). A l'inverse, les jeunes qui sont parti sont bien moins nombreux avec un diplôme de bas niveau de formation (19% contre 56%).

La PCS des jeunes actifs occupés

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, parmi les 15-19 ans ayant quitté Morlaix Communauté, 84,9% sont inactifs quand 5,7% sont ouvriers, 7,4% sont employés et 2,0% sont de professions intermédiaires.

Parmi les jeunes actifs occupés qui ont quitté le territoire, 17% d'entre eux sont des employés : c'est 2 points de moins que ceux qui sont restés. La part de jeunes cadres et professions intellectuelles supérieures est de 6% parmi ceux qui ont quitté le territoire contre 1% parmi ceux qui sont restés.

Jeune et vie familiale : perspectives d'autonomie

Quelles sont les situations familiales des jeunes ?

Quels sont les facteurs et les freins vers l'autonomie ?

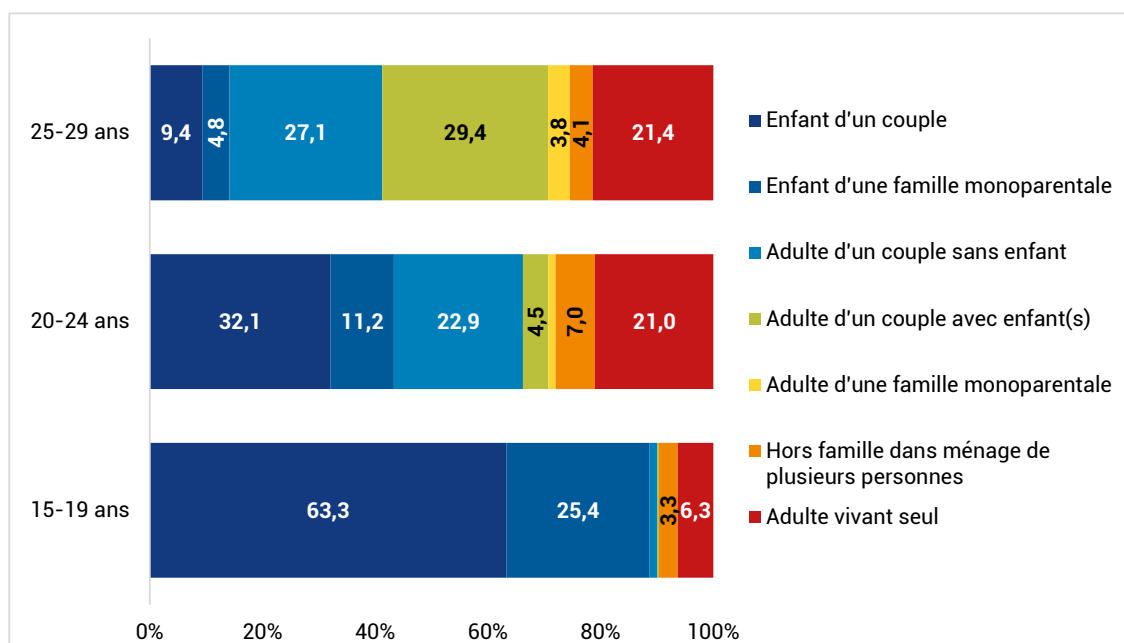
Quel accès au logement ?

Quelles sont les situations familiales des jeunes ?



Situation familiale des 15-29 ans

Source : Insee, RP 2018- Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 63,3% des jeunes de 15-19 ans vivent dans un ménage où ils sont les enfants d'un couple quand cette situation concerne 32,1% des 20-24 ans et 9,4% des 25-29 ans.

A Morlaix Communauté, 62% des jeunes de 15-29 ans vivent en autonomie quand 38% d'entre eux vivent chez leurs parents.

Plus l'âge augmente, plus les jeunes sont en situation d'autonomie. Ainsi, entre 15 et 19 ans, près de 9 jeunes sur 10 habitent chez leurs parents quand ils ne sont plus que 43% entre 20 et 24 ans et 14% entre 25 et 29 ans.

Entre 25 et 29 ans, 86% des jeunes vivent dans un logement autonome : 27% sont dans un couple sans enfant, 29% dans un couple avec enfant(s) et 21% vivent seuls.

La très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

La crise sanitaire a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important pour le CCAS de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.



Quelles sont les situations familiales des jeunes ?

Situation familiale des 15-29 ans - détail communal

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

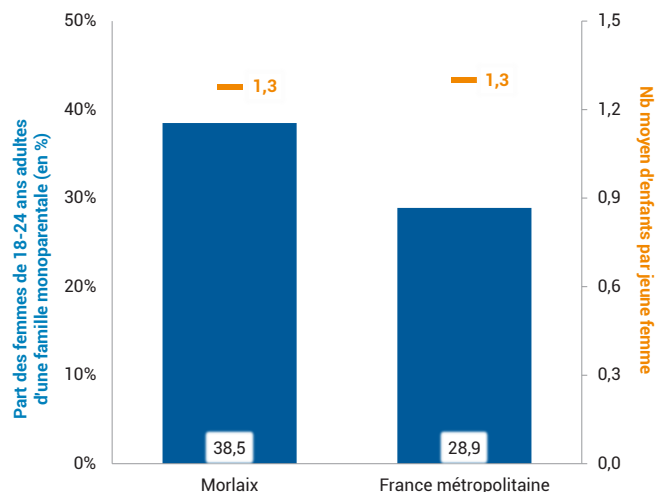
	15-19 ans			20-24 ans			25-29 ans			15-29 ans		
	Effectifs	Enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale (%)	Vivant seul ou en couple (%)	Hors famille (%)	Effectifs	Enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale (%)	Vivant seul ou en couple (%)	Hors famille (%)	Effectifs	Enfant d'un couple ou d'une famille monoparentale (%)	Vivant seul ou en couple (%)	Hors famille (%)
Morlaix	879	67,8%	23,5%	8,6%	829	25,3%	66,9%	7,7%	834	8,0%	87,9%	4,1%
Boissoleil	40	100,0%	0,0%	0,0%	10	100,0%	0,0%	0,0%	10	0,0%	100,0%	0,0%
Carantec	118	100,0%	0,0%	0,0%	84	52,4%	41,7%	6,0%	81	37,0%	44,4%	18,5%
Clairac-Saint-Thégonnec	25	100,0%	0,0%	0,0%	20	25,0%	75,0%	0,0%	25	20,0%	60,0%	20,0%
Garlan	90	100,0%	0,0%	0,0%	40	37,5%	50,0%	12,5%	66	23,1%	69,2%	7,7%
Guerlesquin	75	93,3%	0,0%	6,7%	20	75,0%	25,0%	0,0%	60	20,0%	70,0%	10,0%
Guimélec	15	100,0%	0,0%	0,0%	20	25,0%	25,0%	50,0%	55	21,3%	54,5%	18,2%
Henvic	80	100,0%	0,0%	0,0%	42	64,3%	23,8%	11,9%	31	16,1%	83,9%	0,0%
Lannour	92	100,0%	0,0%	0,0%	49	59,2%	40,8%	0,0%	65	38,5%	61,5%	0,0%
Lannéanou	15	100,0%	0,0%	0,0%	10	100,0%	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,0%
Locquého	40	100,0%	0,0%	0,0%	15	100,0%	0,0%	0,0%	25	20,0%	80,0%	0,0%
Loquérec	80	100,0%	0,0%	0,0%	35	71,4%	28,6%	0,0%	20	25,0%	75,0%	0,0%
Pleyber-Christ	218	100,0%	0,0%	0,0%	85	64,7%	35,3%	0,0%	160	12,5%	87,5%	0,0%
Plouégat-Guérand	95	100,0%	0,0%	0,0%	25	40,0%	60,0%	0,0%	25	0,0%	100,0%	0,0%
Plouégat-Moysan	55	81,8%	18,2%	0,0%	30	50,0%	50,0%	0,0%	35	0,0%	100,0%	0,0%
Plouézoc'h	75	100,0%	0,0%	0,0%	15	33,3%	66,7%	0,0%	80	6,3%	93,8%	0,0%
Ploueznou	121	100,0%	0,0%	0,0%	34	100,0%	0,0%	0,0%	24	58,3%	41,7%	0,0%
Plougonven	213	90,6%	7,0%	2,3%	111	45,9%	45,0%	9,0%	131	3,8%	96,2%	0,0%
Plouigneau	365	98,6%	1,4%	0,0%	190	57,9%	42,1%	0,0%	125	16,0%	84,0%	0,0%
Plouveneur-Ménez	88	100,0%	0,0%	0,0%	54	63,0%	37,0%	0,0%	55	19,2%	81,8%	0,0%
Plourin-les-Morlaix	310	82,3%	11,3%	6,5%	180	41,7%	36,1%	22,2%	140	14,3%	71,4%	14,3%
Saint-Jean-du-Dolget	40	100,0%	0,0%	0,0%	5	100,0%	0,0%	0,0%	10	0,0%	100,0%	0,0%
Saint-Martin-des-Champs	231	97,8%	2,2%	0,0%	151	43,0%	53,6%	3,3%	192	10,4%	84,4%	5,2%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	240	95,8%	4,2%	0,0%	115	47,8%	39,1%	13,0%	181	13,8%	86,2%	0,0%
Sainte-Sève	65	92,3%	0,0%	7,7%	30	33,3%	66,7%	0,0%	30	50,0%	50,0%	0,0%
Taulé	200	100,0%	0,0%	0,0%	70	71,4%	28,6%	0,0%	100	25,0%	75,0%	0,0%
Morlaix Communauté	3855	89,7%	7,4%	2,9%	2269	43,4%	49,6%	7,0%	2549	14,2%	81,8%	4,1%
												46,3%
												4,7%



ZOOM sur la ville de Morlaix

Part des mères de 18-24 ans adultes d'une famille monoparentale

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 38,5% des parents de familles monoparentales âgés de 18 à 24 ans sont des femmes.

A Morlaix, 95 jeunes de 18-24 ans ont au moins un enfant à charge en 2018, soit 7% des jeunes de cette tranche d'âge alors qu'il sont 5% en France métropolitaine.

Parmi les jeunes mères de 18-24 ans, 39% sont adultes d'une famille monoparentale, contre 29% en France métropolitaine; le nombre moyen d'enfant par jeune femme est de 1,3 à Morlaix.

Parentalité précoce

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Jeunes de 18-24 ans avec au moins un enfant à charge		Femmes de 18-24 ans avec au moins un enfant à charge	
	effectifs	%*	effectifs	%**
Morlaix	95	7,0	62	10,1
Bretagne	10 109	4,0	7 356	6,1
France métropolitaine	232 453	4,5	173 288	6,8

* parmi les jeunes de 18-24 ans

** parmi les femmes de 18-24 ans

Lecture : En 2018, 7% des jeunes âgés de 18 à 24 ans de Morlaix vivent avec au moins un enfant à charge.

En milieu urbain, les jeunes des quartiers populaires en difficulté sont plus souvent parents que ceux résidant dans le reste de l'agglomération.

D'autre part, cette problématique concerne plus souvent les jeunes femmes que les jeunes hommes : à âge identique, les premières sont, au niveau du territoire métropolitain, trois fois plus souvent parents que les seconds. Ceci tient, pour l'essentiel, à une mise en couple en moyenne plus précoce pour les jeunes femmes.

Mises en couple précoces, maternités précoces... constituent parfois, en particulier pour des jeunes femmes de milieux très modestes voire défavorisés (c'est-à-dire très peu dotés en ressources économiques, sociales, culturelles), une manière particulière d'entrée dans un statut d'adulte susceptible de leur octroyer une certaine reconnaissance sociale.

Rappelons qu'aujourd'hui en France métropolitaine, les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 28 ans, soit quatre ans plus tard qu'à la fin des années 1960.

En France métropolitaine, 12% des femmes de 20-24 ans sont parents, contre 4% des hommes du même âge.



Quels sont les facteurs et les freins vers l'autonomie ?

Les jeunes chez leurs parents et les jeunes autonomes, par genre

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

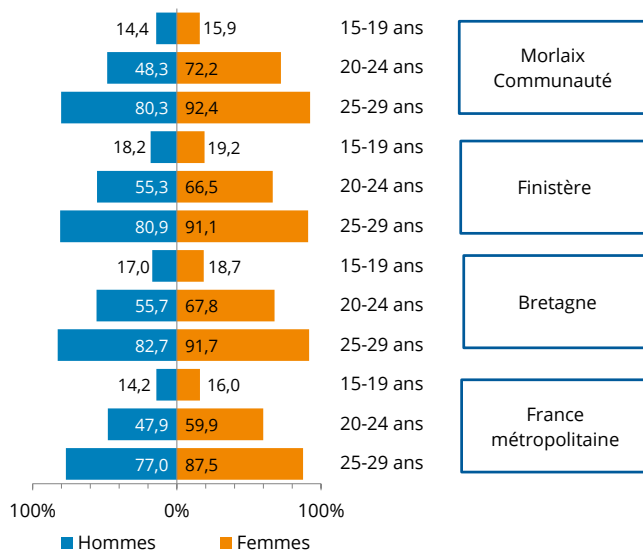
Classes d'âge	Sexe	Part d'enfants (en %)		Part de jeunes adultes (en %)					Part jeunes autonomes
		d'un couple	d'une famille monoparentale	d'un couple sans enfant	d'un couple avec enfant(s)	d'une famille monoparentale	Hors famille	Part de personnes seules	
15-19 ans	Homme	50,5%	41,3%	0,7%	0,2%	0,2%	2,4%	4,7%	8,2%
	Femme	62,0%	24,6%	2,0%	1,5%	0,0%	0,0%	6,3%	9,8%
	Ensemble	56,3%	32,9%	1,4%	0,8%	0,1%	1,2%	5,5%	9,0%
20-24 ans	Homme	41,2%	12,4%	16,1%	2,9%	0,0%	7,9%	19,5%	46,4%
	Femme	19,2%	9,6%	32,5%	6,9%	3,1%	5,8%	22,9%	71,2%
	Ensemble	30,2%	11,0%	24,3%	4,9%	1,5%	6,8%	21,2%	58,8%
25-29 ans	Homme	14,5%	5,8%	26,7%	20,5%	0,6%	4,6%	27,3%	79,8%
	Femme	4,0%	3,7%	27,4%	39,1%	7,3%	3,5%	15,1%	92,3%
	Ensemble	9,2%	4,8%	27,0%	29,8%	3,9%	4,1%	21,2%	86,0%
Ensemble des 15-29 ans	Homme	35,4%	19,8%	14,5%	7,8%	0,3%	5,0%	17,2%	44,8%
	Femme	28,4%	12,6%	20,6%	15,8%	3,5%	3,1%	14,8%	57,8%
	Ensemble	31,9%	16,2%	17,6%	11,8%	1,9%	4,0%	16,0%	51,3%

Lecture : En 2018, 31,9% des 15-29 ans de Morlaix Communauté sont les enfants d'un couple.

L'accès à un logement à soi, au même titre que l'accès à une autonomie financière, est l'un des critères les plus fréquemment retenus pour approcher la question de l'entrée dans la vie adulte. Sur les grands pôles urbains, la proportion de jeunes vivant seuls parmi ceux en situation d'indépendance résidentielle (c'est-à-dire ayant leur propre logement) est généralement plus importante que celle de ceux vivant en couple. Et ce à l'inverse, souvent, de ce qui s'observe en zones péri-urbaines ou semi-rurales. Sur les pôles urbains disposant d'une offre d'enseignement supérieur conséquente, l'accès à l'indépendance résidentielle peut, par ailleurs, s'avérer souvent plus important chez les étudiants que chez les jeunes en emploi, et a fortiori que chez les jeunes au chômage. Dans les petites ou moyennes communes des zones péri-urbaines ou semi-rurales, il n'est pas rare que le départ du domicile parental s'accompagne simultanément d'un départ du territoire communal. Souvent nous pouvons parler ici d'une « double perte » pour la commune, car il n'est pas du tout improbable qu'une fois s'être stabilisés professionnellement, la plupart de ces jeunes ne reviendront pas sur leur commune d'origine avec conjoint et enfants.

Après 20 ans, les femmes quittent plus vite que les hommes le domicile parentale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 92,4% des femmes de 25 à 29 ans ont quitté le domicile familial.

En 2018, à Morlaix Communauté, 51% jeunes de 15 à 29 ans vivent en autonomie. 17% des jeunes vivent en couple, et 12% ont au moins un enfant.

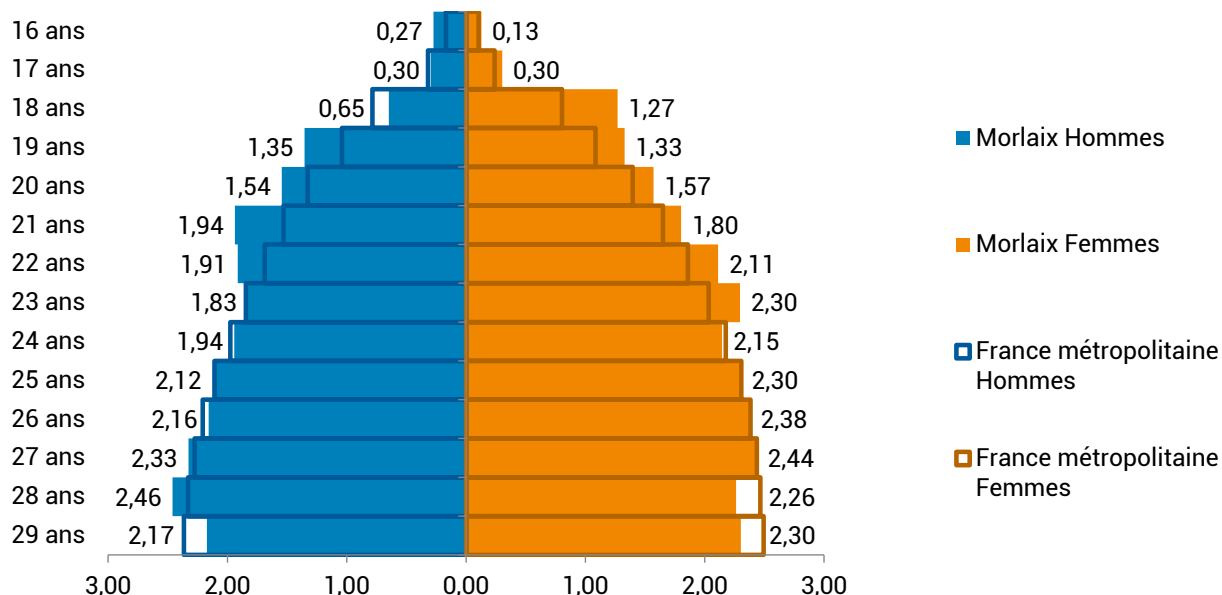
Plus l'âge est élevé moins la part des jeunes vivant chez leurs parents est importante : 89% pour les 15-19 ans, 41% pour les 20-24 ans et 14% pour les 25-29 ans. L'âge est également un facteur discriminant de la mise en couple : 29% le sont entre 20 et 24 ans contre 57% entre 25 et 29 ans.

A l'instar des tendances habituelles, les jeunes femmes sont plus souvent autonomes que les jeunes hommes sur Morlaix Communauté: 72% des femmes de 20-24 ans ont soit pris leur indépendance vis-à-vis de leurs parents, soit sont arrivées sur le territoire et sont déjà dans un parcours résidentiel de location ou d'accès à la propriété, contre 48% des hommes. 16% des femmes de 15-19 ans sont dans ce cas, contre 14% des hommes de la même tranche d'âge.



ZOOM sur la ville de Morlaix Indice d'autonomie des 16-29 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Morlaix, l'indice d'autonomie des femmes de 29 ans est de 2,3%.

Si la situation de report de la prise d'indépendance peut effectivement concerner des jeunes en études à proximité du domicile parental (et ce par commodités ou raisons financières), elle touche aussi des jeunes ayant connu un parcours scolaire plus court et qui rencontrent, au moins potentiellement, des difficultés à s'insérer et à se stabiliser dans l'emploi ; l'instabilité de l'emploi n'étant guère favorable au départ des jeunes de chez leurs parents.

L'accès des jeunes à l'autonomie se différencie souvent au regard du genre : les femmes, en partie du fait d'une mise en couple en moyenne plus précoce que pour les jeunes hommes, disposent aussi plus tôt d'un logement autonome. D'autre part, elles apparaissent aussi tendanciellement plus diplômées que leurs homologues masculins.

En France métropolitaine, 30% des femmes de 20-24 ans sont en couple, contre 17% des hommes du même âge ; 30% des femmes de 20-24 ans ayant achevé leurs études sont diplômées du supérieur, contre 21% des hommes du même âge ayant achevé leurs études.

L'indice d'autonomie augmente avec l'âge des jeunes, les femmes étant généralement plus autonomes que les hommes. En 2018, celles de 18-24 ans ont un indice d'autonomie moyen égal à 1,73 sur Morlaix contre 1,56 pour les hommes du même âge. A Morlaix, entre 25 et 29 ans, l'indice d'autonomie moyen est de 2,34 pour les femmes contre 2,25 pour les hommes.

Indicateur synthétique d'autonomie

L'indicateur synthétique d'autonomie permet d'établir des comparaisons entre territoires. L'intérêt est de synthétiser le niveau d'autonomie des jeunes à partir de plusieurs indicateurs liés à l'autonomie.

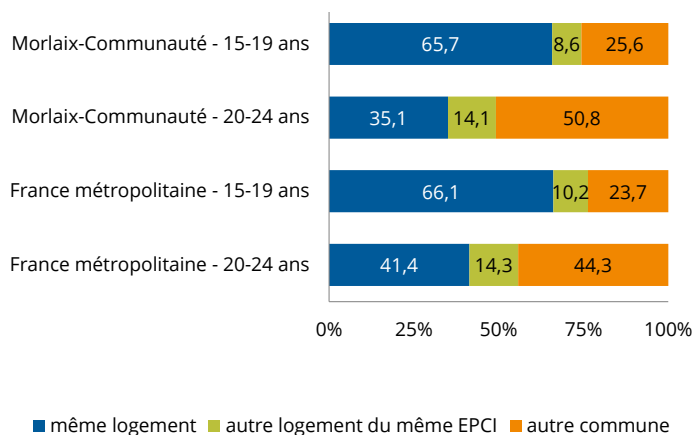
Une note comprise entre 0 et 1 a été donnée à chaque jeune dans plusieurs domaines liés à l'autonomie (logement, niveau de diplôme et type d'activité professionnelle). Plus la note est proche de 1, plus le jeune est autonome dans le domaine. La somme des notes de chaque individu permet de calculer le « degré d'autonomie du jeune ».



Quel accès au logement ?

Lieu de résidence antérieure des jeunes

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, 50,8% des 20-24 ans de Morlaix Communauté ont changé de commune.

En 2018, 47% des jeunes de 15-24 ans étaient dans le même logement un an auparavant, 13% étaient dans un autre logement d'une autre commune de Morlaix Communauté, et 40% étaient logés dans une commune hors de Morlaix Communauté.

Entre 15 et 19 ans, 56% des jeunes étaient dans le même logement un an auparavant, contre 35% pour les 20-24 ans.

Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement ? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais représentent souvent de belles initiatives.

Quel accès au logement ?



Les demandes de logements sociaux

Source : Données SNE, année 2020 - Traitements © Compas

Morlaix Communauté	Nombre de demandes de logements sociaux	Demandes actives en 2020			
		Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus
TOTAL	1 070	1,9%	9,3%	9,3%	79,5%
Carantec	42	0,0%	2,4%	4,8%	92,9%
Guerlesquin	14	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Guimaëc	10	0,0%	0,0%	20,0%	80,0%
Lanmeur	50	0,0%	4,0%	8,0%	88,0%
Locquirec	14	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Morlaix	533	2,8%	12,0%	9,9%	75,2%
Pleyber-Christ	33	3,0%	12,1%	3,0%	81,8%
Plouezoc'h	16	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Plougasnou	50	0,0%	4,0%	2,0%	94,0%
Plougonven	20	0,0%	5,0%	0,0%	95,0%
Plouigneau	49	0,0%	6,1%	12,2%	81,6%
Plourin-lès-Morlaix	51	3,9%	11,8%	7,8%	76,5%
Saint-Martin-des-Champs	98	1,0%	9,2%	11,2%	78,6%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	31	3,2%	12,9%	19,4%	64,5%
Taulé	24	0,0%	4,2%	8,3%	87,5%
Autres Communes	35	0,0%	8,6%	20,0%	71,4%

Lecture : En 2020, parmi les 1 070 demandeurs de logements sociaux, 9,3% sont formulées pour des jeunes âgés de 20 à 24 ans.

20% des demandeurs de logements sociaux de Morlaix Communauté ont moins de 30 ans.

Les demandes de logements sociaux satisfaites

Source : Données SNE, année 2020 - Traitements © Compas

Morlaix Communauté	Nombre d'attributions de logements sociaux	Attributions en 2020			
		Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus
TOTAL	333	11,1%	9,0%	12,3%	67,6%
Morlaix	159	15,7%	10,1%	9,4%	64,8%
Pleyber-Christ	17	0,0%	23,5%	11,8%	64,7%
Plouezoc'h	13	0,0%	7,7%	23,1%	69,2%
Plougonven	11	0,0%	0,0%	36,4%	63,6%
Plouigneau	13	0,0%	23,1%	23,1%	53,8%
Plourin-lès-Morlaix	49	22,4%	6,1%	8,2%	63,3%
Saint-Martin-des-Champs	15	0,0%	0,0%	13,3%	86,7%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	16	0,0%	12,5%	6,3%	81,3%
Autres Communes	40	2,5%	2,5%	17,5%	77,5%

Lecture : En 2020, parmi les 333 attributions de logements sociaux réalisées à Morlaix Communauté, 11,1% sont adressées aux moins de 20 ans.

32% des demandeurs satisfaits ont moins de 30 ans sur Morlaix Communauté dont une majorité étant âgée de 25 à 29 ans.

Le niveau de formation des jeunes et leurs études

Quels sont les niveaux de formation des jeunes ?

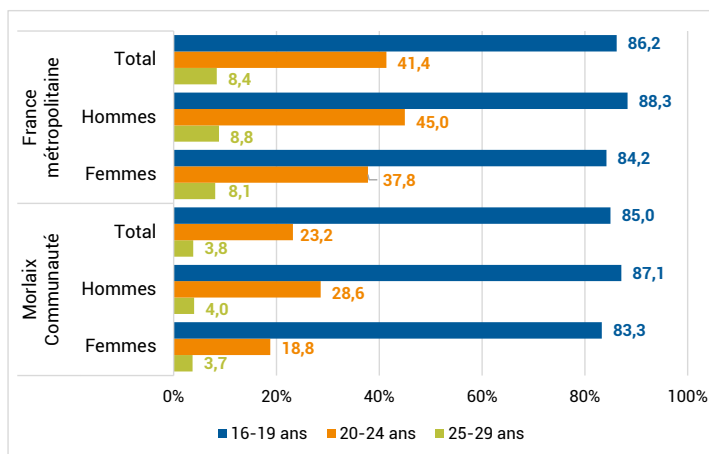
Qui sont les étudiants du territoire ?

Quels sont les niveaux de formation des jeunes ?



Taux de scolarisation des jeunes

Source : Insee, RP 2018- Traitements © Compas

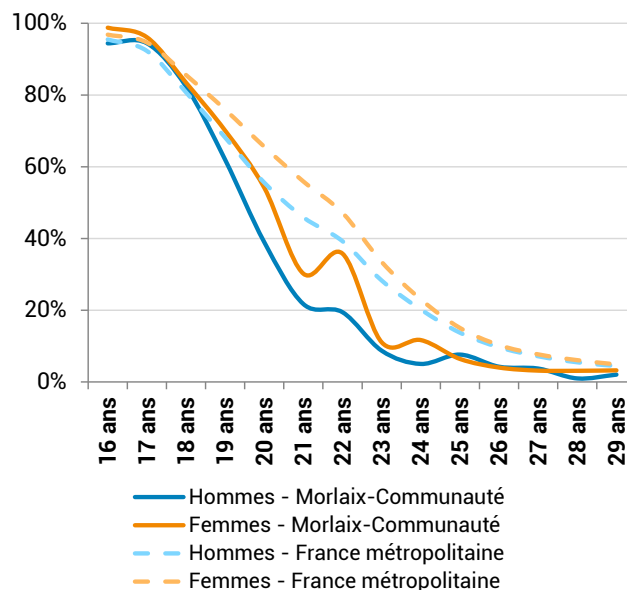


Lecture : En 2018, 85% des jeunes âgés de 16 à 19 ans sont scolarisés sur Morlaix Communauté.

Parmi l'ensemble des jeunes de 16-19 ans, 85% sont scolarisés à Morlaix Communauté, contre 86% à l'échelle nationale. A 20-24 ans, ces taux sont respectivement de 23% et 42%, et à 25-29 ans de 8% et 3%.

Taux de scolarisation par âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



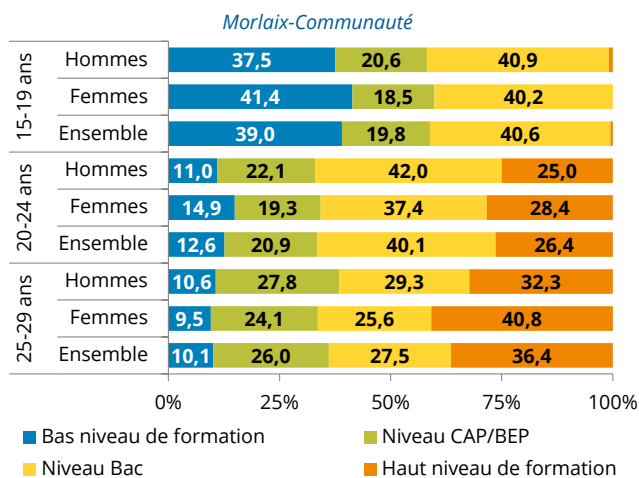
Lecture : En 2018, 94,4% des hommes de 16 ans sont scolarisés quand 98,8% des femmes de cette classe d'âge sont scolarisées.

A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge.

A 18 ans, 82% des hommes et 83% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 11% et 5% à 24 ans et de 3% et 2% à 29 ans.

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2018- Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 39% des 15-19 ans non scolarisés ont de bas niveaux de formation à Morlaix Communauté.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes.

Dans le cas de Morlaix Communauté, 41% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (62 femmes) contre 38% pour les hommes (87 hommes).

Entre 20 et 24 ans, cela concerne 15% des femmes (116 femmes) et 11% des hommes (120 hommes) alors que parmi les 25-29 ans, cela concerne 10% des femmes (122 femmes) contre 11% des hommes (145 hommes).

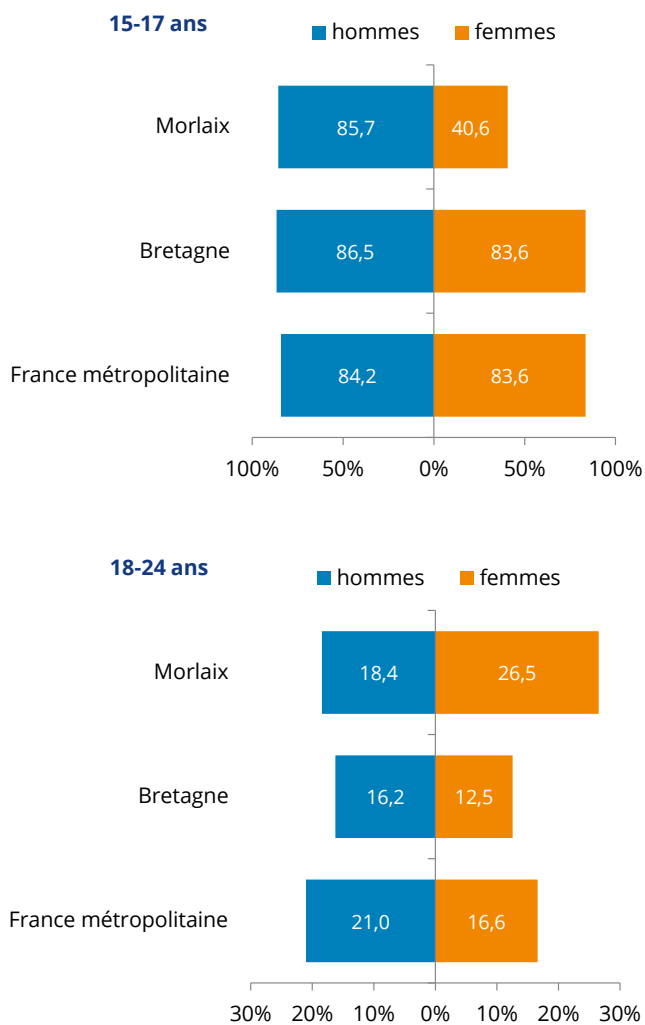


Quels sont les niveaux de formation des jeunes ?

ZOOM sur les communes irisées : Morlaix

Les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire permettent d'approcher la question du décrochage scolaire

Source : Insee, RP fichier détails 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 85,7% des hommes de Morlaix étant sortis du système scolaire sont sans diplôme.

La grande majorité des jeunes de 15-24 ans étant toujours scolarisés, l'appréciation des niveaux de formation de ces derniers n'a de sens qu'une fois leurs études effectivement terminées. Pour cette raison, les proportions des différents niveaux de formation présentées ici ne sont calculées que sur les jeunes déclarant avoir achevé leurs études.

Potentiellement, certains de ces jeunes non scolarisés peuvent être concernés par une situation de décrochage scolaire (en particulier chez les 15-17 ans). Entre absentéisme lourd, sortie prématurée du système scolaire ou absence de diplôme et de qualification, la notion de « décrocheur » fait débat entre spécialistes et varie selon les critères retenus par les institutions et les organismes confrontés à cette question.

Les raisons de ce phénomène sont complexes et souvent multidimensionnelles (scolaires, personnelles, familiales, socio-économiques, culturelles). Toutefois, les difficultés scolaires précoces et le sentiment d'erreurs d'orientation scolaire (vécue comme subie ou ratée) restent souvent très prégnantes.

Comme en France métropolitaine, les jeunes hommes âgés de 15 à 17 ans de Morlaix sortent plus souvent de leur parcours scolaire non diplômés que les femmes: 86% contre 41% de femmes. Toutefois, à la différence de la France métropolitaine, pour la classe d'âge des 18-24 ans, ce sont les femmes qui sortent plus souvent de leur parcours scolaire non diplômées que les hommes: 27% contre 18% pour les hommes.

Quels sont les niveaux de formation des jeunes ?



Le niveau de formation des jeunes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

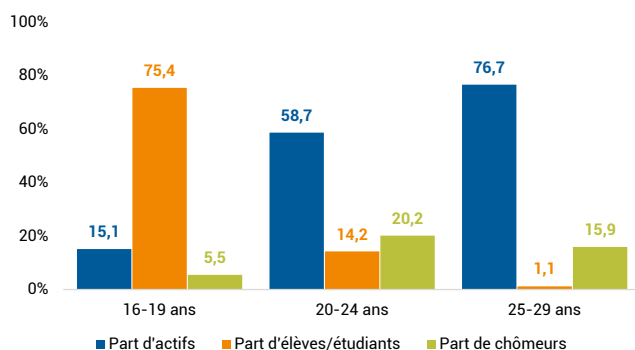
	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		15-29 ans	
	Bas niveaux de formation	Hauts niveaux de formation	Bas niveaux de formation	Hauts niveaux de formation	Bas niveaux de formation	Hauts niveaux de formation	Bas niveaux de formation	Hauts niveaux de formation
Morlaix	6,6%	0,0%	14,7%	18,6%	15,7%	33,2%	12,2%	17,0%
Botsohel	0,0%	0,0%	10,0%	10,0%	40,0%	80,0%	8,3%	15,0%
Carantec	2,5%	0,8%	4,8%	28,6%	4,9%	53,1%	3,9%	24,0%
Cloître-Saint-Thégonnec	0,0%	0,0%	10,0%	10,0%	4,0%	20,0%	4,3%	10,0%
Garlan	2,2%	0,0%	7,5%	17,5%	4,6%	18,5%	4,1%	9,7%
Gueriesquin	4,0%	0,0%	20,0%	35,0%	14,0%	24,0%	9,7%	13,1%
Guimaëc	20,0%	0,0%	15,0%	25,0%	7,3%	10,9%	11,1%	12,2%
Henvic	0,0%	1,3%	7,1%	16,7%	3,2%	32,3%	2,6%	11,8%
Lannear	7,6%	0,0%	22,4%	28,6%	7,7%	35,4%	11,2%	18,0%
Lannéanou	6,7%	0,0%	10,0%	10,0%	0,0%	#DIV/0!	12,0%	28,0%
Locquéolé	5,0%	0,0%	0,0%	33,3%	0,0%	32,0%	2,5%	16,3%
Locquirec	1,3%	0,0%	8,6%	34,3%	10,0%	120,0%	4,4%	26,7%
Pleyber-Christ	5,0%	0,0%	11,8%	30,6%	4,4%	26,3%	6,0%	14,7%
Plouégat-Guérand	1,1%	0,0%	8,0%	48,0%	12,0%	76,0%	4,1%	21,4%
Plouégat-Moyzan	3,6%	0,0%	3,3%	33,3%	0,0%	34,3%	2,5%	18,3%
Plouézoc'h	1,3%	0,0%	0,0%	53,3%	5,0%	32,5%	2,9%	20,0%
Plougasnou	2,5%	0,0%	11,8%	44,1%	20,8%	83,3%	6,7%	19,6%
Plougonven	3,3%	0,0%	4,5%	31,5%	7,6%	37,4%	4,8%	18,5%
Plouigneau	3,7%	0,0%	6,8%	18,9%	13,6%	59,2%	6,4%	16,4%
Plouénour-Ménez	1,1%	0,0%	13,0%	9,3%	1,8%	23,6%	4,6%	9,1%
Plourin-lès-Morlaix	2,6%	0,0%	2,2%	20,6%	8,6%	50,7%	3,8%	17,1%
Saint-Jean-du-Doigt	2,5%	0,0%	20,0%	40,0%	20,0%	30,0%	7,3%	9,1%
Saint-Martin-des-Champs	5,6%	0,0%	9,9%	15,9%	11,5%	42,2%	8,7%	18,3%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	0,8%	0,0%	8,7%	20,0%	7,2%	34,3%	4,7%	15,9%
Sainte-Sève	3,1%	0,0%	3,3%	16,7%	3,3%	46,7%	3,2%	15,2%
Taulé	2,0%	0,0%	8,6%	24,3%	7,0%	39,0%	4,6%	15,1%
Morlaix Communauté	3,87%	0,0%	10,4%	10,9%	10,5%	18,9%	1,7%	16,8%



Qui sont les étudiants du territoire ?

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 15,1% des 16-19 ans sont actifs quand 75,4% sont élèves ou étudiants et 5,5% sont au chômage.

On compte 2 412 jeunes scolarisés et 3 786 jeunes actifs, soit respectivement 31% et 49% de l'ensemble des 16-29 ans vivant à Morlaix Communauté en 2018 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes).

Plus l'âge augmente et plus les jeunes sont actifs et c'est parmi la tranche d'âge des 20-24 ans que la part de chômeurs est la plus élevée.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage. Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?

Qui sont les étudiants du territoire ?



Part des étudiants de 18-29 ans - détail

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Morlaix Communauté	Etudiants de 18-24 ans	Total de 18-24 ans	Part des étudiants parmi les 18-24 ans (en %)
Morlaix	659	2240	29,4%
Botsorhel	11	44	25,0%
Carantec	49	209	23,4%
Le Cloître-Saint-Thégonnec	9	49	18,4%
Garlan	27	106	25,5%
Guerlesquin	21	108	19,8%
Guimaëc	13	69	18,5%
Henvic	20	93	21,8%
Lanmeur	28	170	16,5%
Lannéanou	5	37	13,9%
Locquénolé	15	47	31,9%
Locquirec	29	106	27,4%
Pleyber-Christ	47	283	16,5%
Plouégat-Guérand	28	103	26,7%
Plouégat-Moysan	17	86	19,5%
Plouézoc'h	19	102	18,5%
Plougasnou	30	137	22,1%
Plougonven	41	270	15,1%
Plouigneau	93	451	20,6%
Plourin-lès-Morlaix	141	457	31,0%
Saint-Jean-du-Doigt	4	31	12,5%
Saint-Martin-des-Champs	117	451	26,0%
Sainte-Sève	21	84	24,7%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	61	325	18,9%
Taulé	39	230	17,0%
Plounéour-Ménez	17	90	18,5%
Morlaix Communauté	1 561	6378	24%
Finistère	39 857	111 933	35,6%
Bretagne	148 339	418 926	35,4%
France métropolitaine	3 043 713	893 4964	34,1%

Lecture : En 2018, 24% des 18-24 ans sont étudiants.

Morlaix Communauté compte 24% d'étudiants parmi les 18-24 ans. Par ailleurs, 32% d'entre eux habitent à Locquénolé et 29% sont à Morlaix.

La part d'étudiants la plus faible se situe dans la commune de Lannéanou.

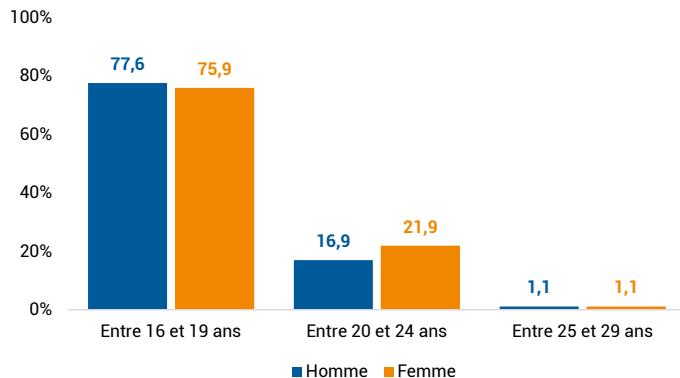


Qui sont les étudiants du territoire ?

ZOOM sur les étudiants de Morlaix

Les étudiants par genre et tranche d'âge

Source : Insee, RP fichier détails 2018 - Traitements © Compas



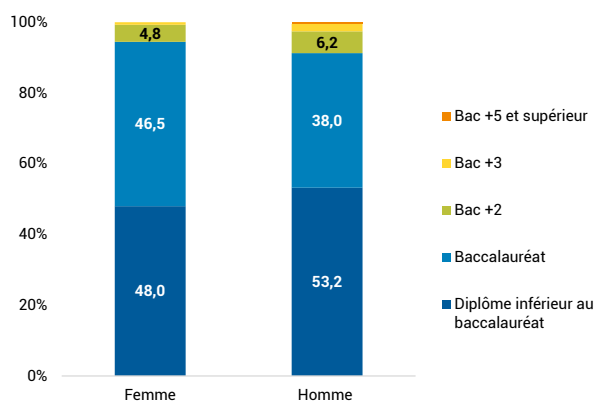
A Morlaix, parmi les 16-29 ans, 32% des hommes sont scolarisés contre 33% des femmes.

La part d'étudiants est logiquement dégressive selon l'âge, passant de 77% pour les 16-19 ans à moins de 2% parmi les 25-29 ans. La part des femmes en étude est plus importante que les hommes parmi les 20-24 ans: 22% contre 17%.

Lecture : En 2018, entre 16 et 19 ans, 75,9% des femmes de Morlaix sont scolarisées contre 77,6% des hommes de cette tranche d'âge.

Diplôme le plus élevé

Source : Insee, RP fichier détails 2018 - Traitements © Compas



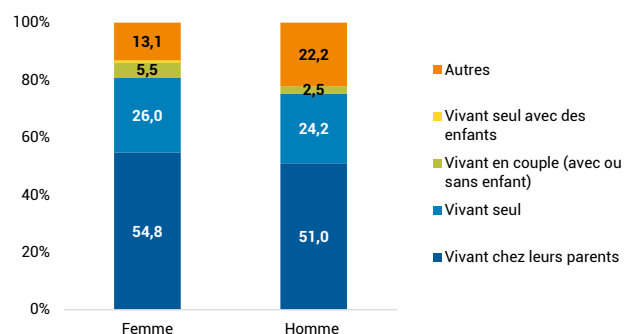
Parmi les 16-29 ans toujours en étude, la moitié possède un diplôme inférieur au baccalauréat quand 42% ont obtenu le baccalauréat. 6% ont obtenu un Bac+2.

Les femmes étudiantes ont plus souvent le baccalauréat que les hommes mais leur niveau de diplôme est moins élevé que celui des hommes : 6% des hommes ont un bac+2 contre 5% des femmes, 2% des hommes ont un bac+3 contre 1% des femmes.

Lecture : En 2018, entre 16 et 29 ans, 53,2% des hommes de Morlaix ont un diplôme inférieur au baccalauréat contre 48% des femmes de cette tranche d'âge.

Mode de cohabitation des étudiants

Source : Insee, RP fichier détails 2018 - Traitements © Compas



Près de la moitié des étudiants disposent d'un logement autonome durant leurs études. Ainsi, 25% des étudiants vivent seuls dans un logement et 4% vivent en couple.

Les hommes sont plus souvent en logement autonome que les femmes : 49% contre 45%.

Lecture : En 2018, entre 16 et 29 ans, 54,2% des femmes de Morlaix vivent chez leurs parents contre 51% des hommes de cette tranche d'âge.

Jeunes et insertion professionnelle : de la formation à l'emploi

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Quelles sont les mobilités professionnelles des jeunes ?

Quels sont les jeunes en difficultés d'insertion ?

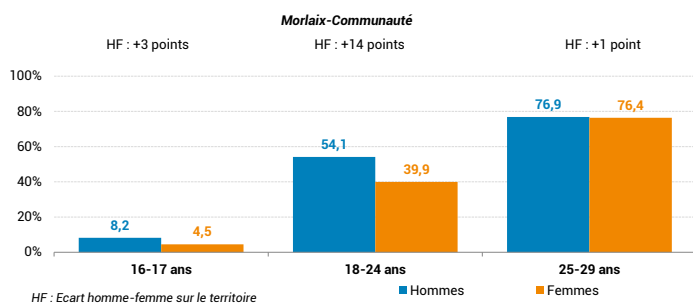
Quels accompagnements pour les jeunes en difficulté d'insertion ?



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2018- Traitements © Compas



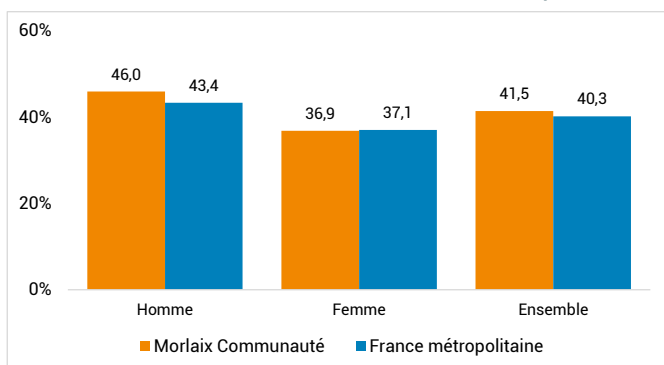
Lecture : En 2018, entre 25 et 29 ans, 76,9% des hommes sont en activité contre 76,4% des femmes.

En 2018, quelle que soit la tranche d'âge, le taux d'activité féminin des jeunes de 16 à 29 ans est moins élevé que le taux d'activité masculin.

Pour les 16-17 ans, le taux d'activité masculin est supérieur de 3 points. Pour les 18-24 ans, il est supérieur de 14 points à celui des femmes. Enfin sur la tranche d'âge des 25-29 ans, l'écart est défavorable de 1 points envers les femmes.

Taux d'emploi des 15-24 ans

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

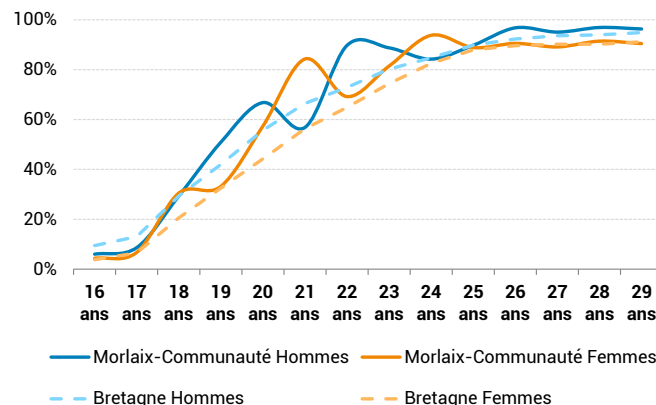


Lecture : En 2018, 41,5% des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont en situation d'emploi à Morlaix Communauté contre 40,3% des jeunes en France métropolitaine.

En 2018, le taux d'emploi des 15-24 ans est de 42% à Morlaix Communauté comme en France métropolitaine. Ce taux varie selon le genre, on note une différence de 10 points entre les hommes et les femmes sur Morlaix Communauté, et de 6 points en France métropolitaine, à la faveur des hommes dans les deux cas.

Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à 16 ans, 6% des hommes et 4,4% des femmes sont en situation d'activité.

Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 29% et 31% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 84% et 94% à 24 ans et de 96% et 91% à 29 ans.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Taux d'emploi		écart (en point)
	Hommes Part en %	Femmes Part en %	
Morlaix	44,8	42,7	+2,1
Botsorhel	37,0	31,6	+5,4
Carantec	41,9	31,2	+10,7
Le Cloître-Saint-Thégonnec	43,3	37,3	+6,0
Garlan	52,6	27,4	+25,2
Guerlesquin	45,6	44,2	+1,4
Guimaëc	55,1	37,8	+17,3
Henvic	44,1	27,7	+16,4
Lanmeur	59,4	31,5	+27,9
Lannéanou	68,7	49,8	+18,9
Locquéolé	34,6	23,3	+11,3
Locquirec	42,0	18,4	+23,6
Pleyber-Christ	48,7	40,5	+8,2
Plouégat-Guérand	44,5	29,2	+15,3
Plouégat-Moysan	58,5	49,0	+9,5
Plouézoc'h	40,8	32,2	+8,6
Plougasnou	47,0	38,3	+8,7
Plougonven	48,5	40,0	+8,5
Plouigneau	53,6	32,5	+21,1
Plourin-lès-Morlaix	49,3	15,2	+34,1
Saint-Jean-du-Doigt	42,6	35,1	+7,5
Saint-Martin-des-Champs	29,2	13,3	+15,9
Sainte-Sève	40,0	40,6	-0,6
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	45,6	28,5	+17,1
Taulé	31,1	44,7	-13,6
Plounéour-Ménez	48,4	34,3	+14,1
Morlaix Communauté	46,0	36,9	+9,1

Importance de l'écart homme-femme

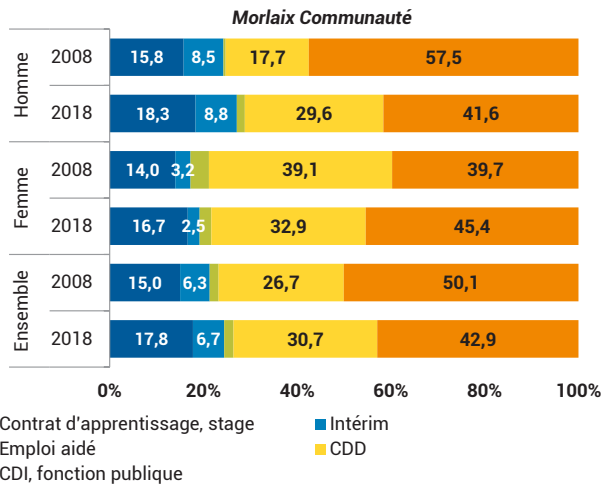
Lecture : En 2018, 46% des hommes de 15-24 ans de Morlaix Communauté sont en activité contre 36,9% des femmes de cette classe d'âge.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 17,8% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant sur Morlaix Communauté sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2018, 43% des jeunes de 15-24 ans sont en emploi stable (CDI, fonction publique) soit 763 jeunes. Cette part est 4 points plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

1 010 jeunes de 15-24 ans vivant sur Morlaix Communauté sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 57% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi.

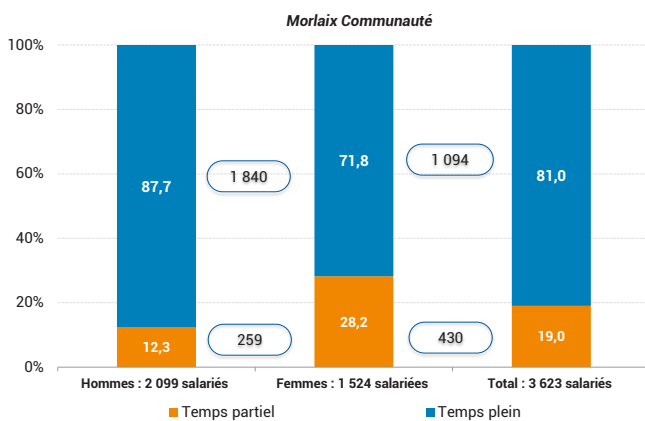
Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (31% des jeunes en emploi salarié). Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (3,4 points d'écart) quand les seconds sont plus souvent en intérim (6,3 points d'écart).

Par ailleurs, une quarantaine de jeunes de 15-24 ans sont en emploi non salarié (indépendants, employeurs, aides familiaux). Enfin, 362 jeunes occupent un emploi à temps partiel, soit 20% des salariés de cet âge. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être dans cette situation (15,7 points d'écart).

Selon l'Insee, les contrats précaires incluent les CDD (dont emplois saisonniers), contrats d'intérim, emplois aidés, mais aussi les stages rémunérés et les contrats d'apprentissage. Si ces derniers sont effectivement précaires économiquement, on peut toutefois, avant cela, retenir plus positivement la solution de formation qu'ils représentent pour certains jeunes.

Répartition des salariés de 15-29 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 81% des jeunes âgés de 15 à 29 ans de Morlaix Communauté sont en contrat temps plein quand 19% sont à temps partiel.

19% des salariés âgés de 15 à 29 ans occupent un emploi à temps partiel sur Morlaix Communauté. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 28% d'entre elles contre 12% des hommes, soit respectivement 430 femmes et 259 hommes.

Une large majorité des jeunes sortis du système scolaire entre dans leur premier emploi par l'un de ces contrats précaires ; et ce d'autant plus qu'ils sont faiblement diplômés. Ce sont les titulaires de diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs qui obtiennent le plus fréquemment un premier emploi en CDI. En moyenne, les jeunes entrent dans l'emploi vers 23 ans, mais n'obtiennent leur premier CDI que vers 27 ans.

L'impact de la crise économique issue de la crise sanitaire sera très important pour les personnes en emploi précaire. En effet, ce sont les premiers emplois que les entreprises abandonnent. Or, ce sont des jeunes qui sont en emploi précaire essentiellement. Dès lors, ils sont aujourd'hui les premiers concernés par la progression du chômage. La réforme de l'assurance chômage de la fin de l'année 2019 ne facilitera pas l'autonomie financière de ces jeunes qui pourront alors connaître, sans soutien familial, des difficultés face au paiement de leur loyer et de leurs charges. Ils ne peuvent pas prétendre au RSA, même le RSA jeunes, pour la très grande majorité d'entre-eux.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Salariés en contrat précaire		Salariés à temps partiel	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Morlaix	262	54,1	64	13,1
Botsorhel	5	50,0	5	50,0
Carantec	30	59,5	5	9,5
Le Cloître-Saint-Thégonnec	5	33,7	5	33,7
Garlan	20	57,1	5	14,3
Guerlesquin	20	66,7	5	16,7
Guimaëc	10	100,0	0	0,0
Henvic	27	71,4	5	14,3
Lanmeur	10	26,3	0	0,0
Lannéanou	5	20,3	0	0,0
Locquénolé	0	0,0	0	0,0
Locquirec	20	66,7	10	33,3
Pleyber-Christ	35	53,8	5	7,7
Plouégat-Guérand	5	49,7	5	49,7
Plouégat-Moysan	15	49,7	0	0,0
Plouézoc'h	5	32,4	5	32,4
Plougasnou	38	72,7	5	8,6
Plougouven	102	71,4	20	14,3
Plouigneau	110	56,4	15	7,7
Plourin-lès-Morlaix	110	68,6	20	12,5
Saint-Jean-du-Doigt	0	0,0	0	0,0
Saint-Martin-des-Champs	61	50,1	20	16,6
Sainte-Sève	5	33,3	0	0,0
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	51	47,6	20	19,1
Taulé	30	66,7	15	33,3
Morlaix-Communauté	1 015	57,1	239	13,5
Finistère	16 692	56,9	5 088	17,3
Bretagne	62 720	56,3	19 228	17,2
France métropolitaine	1 178 797	54,0	402 348	18,4

* part parmi les moins de 24 ans

Valeurs inférieures à celle de la Morlaix-Communauté

Valeurs proches de celle de la Morlaix-Communauté

Valeurs supérieures à celle de la Morlaix-Communauté

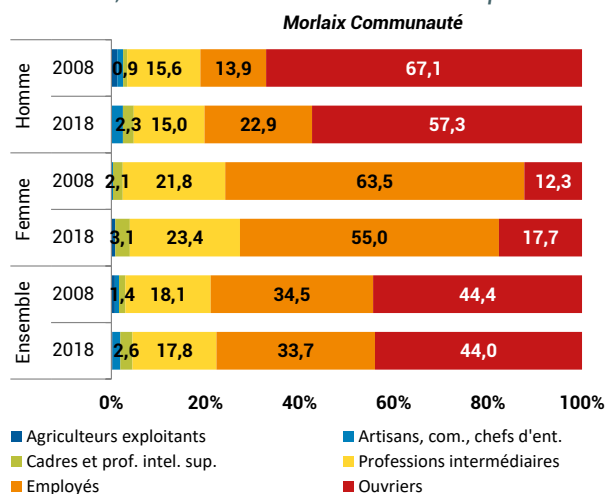
Lecture : En 2018, 57,1% des 15-24 ans sont en contrat précaire quand 13,5% d'entre eux sont à temps partiel.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Professions et catégories socioprofessionnelles des 15-24 ans en emploi

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



En 2018, à Morlaix Communauté, si 3% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont cadres et 18% de profession intermédiaire, 34% sont employés et 44% sont ouvriers.

On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (39,6 points d'écart), quand les femmes sont plus souvent que les hommes employées (32,1 points d'écart).

Lecture : En 2018, 44% des jeunes de 15-24 ans de Morlaix Communauté sont ouvriers et 33,7% sont employés.

Professions et catégories socioprofessionnelles des 15-24 ans en emploi - détail

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants, chefs d'entreprise		Cadres et prof. intellectuelles sup.		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)	Nbre	Part* (%)
Morlaix	0	0,0	0	0,0	22	4,4	119	24,2	185	37,8	165	33,7
Botsorhel	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	100,0
Carantec	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	20,4	26	50,8	14	28,7
Le Cloître-Saint-Thégonnec	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	33,1	5	33,1	5	33,7
Garlan	0	0,0	10	22,2	0	0,0	0	0,0	15	33,3	20	44,5
Guerlesquin	0	0,0	0	0,0	5	16,7	0	0,0	5	16,7	20	66,7
Guimaëc	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	49,7	5	50,3
Henvic	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	14,3	5	14,3	27	71,4
Lanmeur	0	0,0	5	11,6	0	0,0	5	11,6	10	23,3	22	53,5
Lannéanou	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	19,6	21	80,4
Locquénoél	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Locquirec	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	33,3	5	16,7	15	50,0
Pleyber-Christ	0	0,0	5	7,1	0	0,0	20	28,6	10	14,3	35	50,0
Plouégat-Guérand	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	50,3	5	49,7	0	0,0
Plouégat-Moysan	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	33,3	20	66,7
Plougouven	0	0,0	0	0,0	0	0,0	20	14,3	51	35,7	71	50,0
Plougasnou	0	0,0	0	0,0	0	0,0	9	17,8	5	9,3	38	72,9
Plouézoc'h	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	33,8	0	0,0	10	66,2
Plouigneau	0	0,0	0	0,0	5	2,6	20	10,3	60	30,8	110	56,4
Plounéour-Ménez	0	0,0	5	8,3	0	0,0	5	8,3	19	33,3	29	50,0
Plourin-lès-Morlaix	0	0,0	0	0,0	0	0,0	30	18,8	75	46,9	55	34,3
Saint-Jean-du-Doigt	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Saint-Martin-des-Champs	0	0,0	0	0,0	5	4,1	20	16,6	56	45,9	40	33,4
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	0	0,0	0	0,0	5	4,8	20	19,2	36	33,4	45	42,6
Sainte-Sève	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	33,3	5	33,3	5	33,3
Taulé	5	9,1	5	9,1	5	9,1	10	18,2	15	27,3	15	27,3
Morlaix Communauté	5	0,3	30	1,6	47	2,6	324	17,8	613	33,7	799	44,0
Zone d'emploi de Morlaix	15	0,4	45	1,2	96	2,5	691	17,8	1 281	33,1	1 746	45,1
Finistère	104	0,3	374	1,2	1 486	5,0	6 022	20,1	11 887	39,6	10 147	33,8
Bretagne	392	0,3	1 552	1,4	6 139	5,4	23 217	20,3	42 149	36,9	40 790	35,7
France métropolitaine	8 848	0,4	42 573	1,9	153 348	6,8	523 949	23,2	849 146	37,6	679 210	30,1

* part parmi les 15-24 ans actifs occupés

Valeurs inférieures à celle de Morlaix-Communauté

Valeurs proches de celle de Morlaix-Communauté

Valeurs supérieures à celle de Morlaix-Communauté

Lecture : En 2018, 799 jeunes de 15-24 ans étant actifs sont ouvriers.

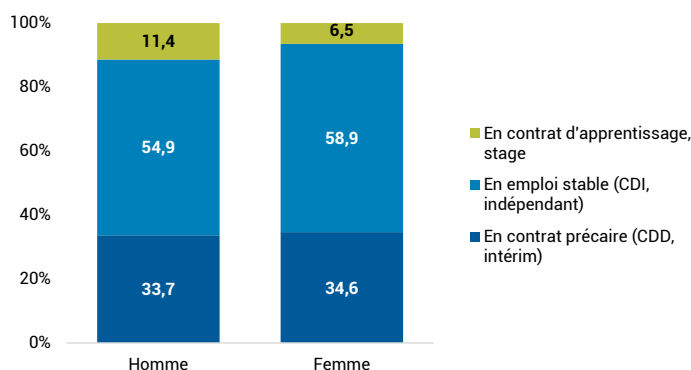
Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



ZOOM sur les jeunes en emploi de Morlaix

Les femmes sont plus souvent en emploi stable que les hommes

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



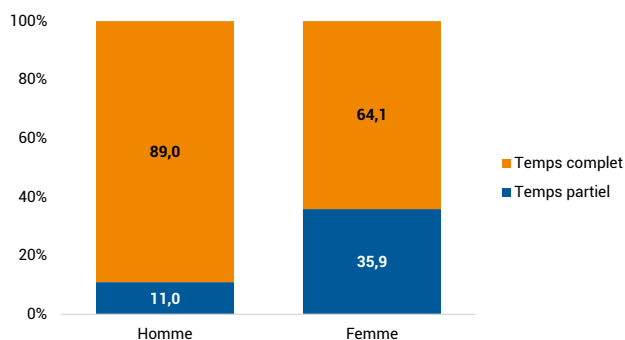
Parmi les jeunes actifs occupés, 57% sont en contrat stable, 34% en contrat précaire et 9% en apprentissage ou stage. 55% des hommes sont en emploi stable contre 59% des femmes (soit 4 points d'écart).

En revanche celles-ci se retrouvent plus souvent en situation de contrat précaire (35% contre 34%) alors que les hommes se dirigent davantage vers le stage ou l'apprentissage (11% contre 7%).

Lecture : En 2018, 33,7% des hommes actifs de 16 à 29 ans de Morlaix sont en contrat précaire contre 34,6% des femmes actives.

Les hommes sont plus souvent à temps complet ...

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

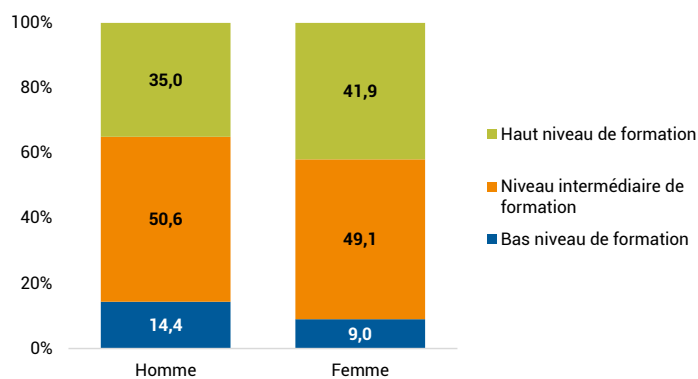


Les hommes sont plus fréquemment que les femmes à temps complet (89% contre 64%). Ce chiffre peut s'expliquer par le fait que les femmes sont davantage représentées parmi les contrats en CDD et en intérim.

Lecture : En 2018, 33,7% des hommes actifs de 16 à 29 ans de Morlaix sont en contrat précaire contre 34,6% des femmes actives.

... malgré que les femmes soient plus diplômées que les hommes

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018- Traitements © Compas



Parmi les jeunes actifs occupés, ce sont généralement les femmes les plus diplômées : 42% d'entre eux ont un niveau de diplôme supérieur au bac+2 quand ce niveau de diplôme ne concerne que 35% des hommes âgés de 16 à 29 ans.

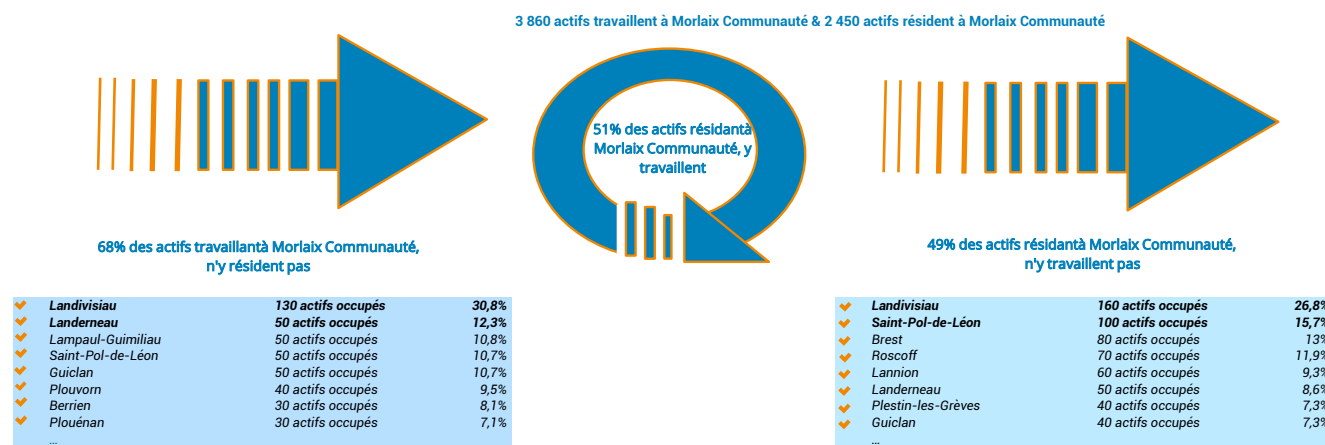
Lecture : En 2018, 9,0% des femmes actives de 16 à 29 ans de Morlaix ont de bas niveaux de formation contre 14,4% des hommes de cette tranche d'âge.



Quelles sont les mobilités professionnelles des jeunes ?

Les mobilités professionnelles journalières des jeunes sur le territoire

Source : Insee, RP fichiers détail 2018- Traitements © Compas



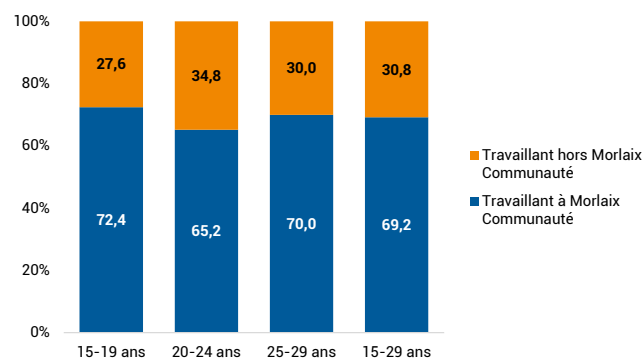
Lecture : En 2018, parmi les 68% d'actifs travaillant à Morlaix Communauté mais n'y résidant pas, 30,8% viennent de Landivisiau.

En 2018, 1 247 jeunes actifs viennent quotidiennement travailler à Morlaix Communauté (32% de l'ensemble des jeunes actifs travaillant sur le territoire).

1 199 jeunes actifs résidant à Morlaix Communauté sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (32% des jeunes actifs résidents de la commune). Enfin 68% des jeunes actifs résidents sont sédentaires (2 607 au total).

Les mobilités professionnelles journalières par âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



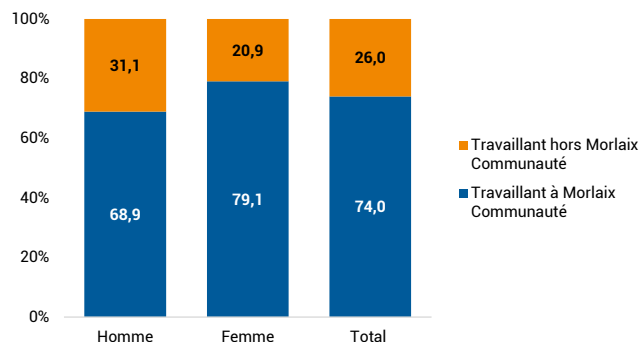
Lecture : En 2018, 72,4% des actifs âgés de 15 à 19 ans vivent à Morlaix Communauté y travaillent.

Parmi les 3 805 jeunes actifs résidents à Morlaix Communauté, 31% d'entre eux travaillent dans une commune hors de l'EPCI.

Il n'y a pas de différences majeures dans la mobilité selon l'âge, seulement une proportion un peu plus importante chez les 15-19 ans qui sont plus sédentaires que les autres tranches d'âges.

Les mobilités professionnelles journalières par sexe

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 74,0% des jeunes actifs résidant à Morlaix Communauté y travaillent.

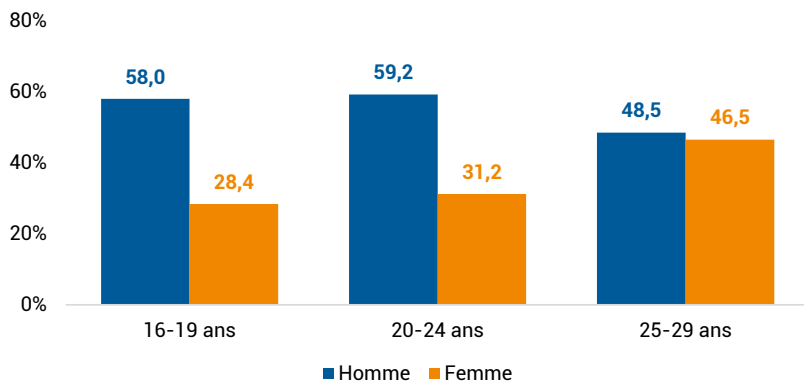
69% des jeunes hommes actifs de Morlaix Communauté y travaillent contre 79% des jeunes femmes actives. Les femmes sont donc plus sédentaires que les hommes.

Quelles sont les mobilités professionnelles des jeunes ?



L'équipement en voiture des 16-29 ans en emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, parmi les jeunes actifs de 16 à 19 ans, 58% des hommes sont équipés d'au moins une voiture à leur domicile.

Quel que soit leur tranche d'âge, les hommes sont davantage équipés en voiture que les femmes mais l'écart en équipement tend à diminuer avec l'augmentation en âge des jeunes.

Le lieu d'habitation et donc la distance au lieu de travail est un facteur essentiel à l'acquisition d'une voiture pour les jeunes actifs.

Ainsi 8% des jeunes âgés de 16 à 29 ans de Morlaix Communauté n'ont pas de voiture.

Au delà de la capacité financière des ménages à acquérir une voiture, il y a aussi la nécessité (ou l'absence de nécessité) d'en posséder une. Le fait de résider au cœur de la ville-centre augmente la probabilité d'être proche de son lieu de travail (la voiture n'étant ainsi qu'un des moyens de transport possibles), ce qui n'est pas le cas pour les autres communes plus rurales de l'agglomération.

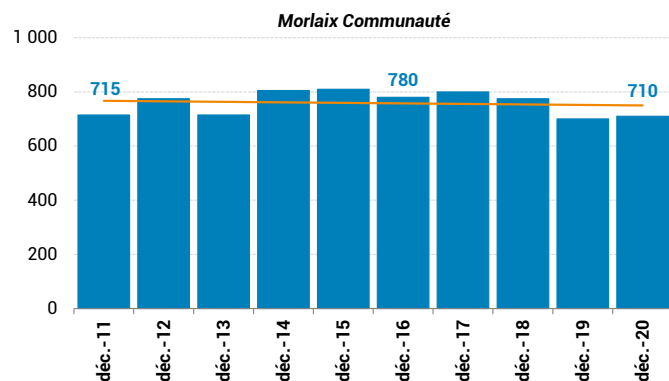
4% des jeunes de 16-29 ans utilisent les transports en communs pour se rendre sur leur lieu de travail et près de 6% s'y rendent à pied.



Quels sont les jeunes en difficultés d'insertion ?

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégories ABC)

Source : Insee, Dares 2011-2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 710 jeunes de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C.

Morlaix Communauté compte 710 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C âgés de moins de 25 ans au 4ème trimestre 2020, soit 5 de moins que fin du 4ème trimestre 2011.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 28% au 4ème trimestre 2020 sur Morlaix Communauté. Cet indice est plus élevé que sur les territoires de comparaison.

Jeunes demandeurs d'emploi (catégories ABC)

Source : Insee, Dares 2019-2020- Traitements © Compas

	Demandeurs d'emploi en fin de mois - cat. ABC Moins de 25 ans		Evolution 2019-2020		Indice de chômage* (%) 31/12/2020
	31/12/2019	31/12/2020	Nbre	Part (%)	
Morlaix	240	240	+0	-	29,5
Carantec	20	25	+5	+25,0	31,2
Guerlesquin	20	20	+0	-	39,4
Henvic	15	20	+5	+33,3	47,9
Lanmeur	20	25	+5	+25,0	32,0
Pleyber-Christ	40	35	-5	-12,5	28,7
Plouégat-Moysan	10	10	+0	-	22,7
Plougouven	35	40	+5	+14,3	34,1
Plougasnou	20	25	+5	+25,0	37,7
Plouigneau	55	50	-5	-9,1	24,7
Plounéour-Ménez	15	10	-5	-33,3	25,0
Plourin-lès-Morlaix	45	50	+5	+11,1	28,0
Saint-Martin-des-Champs	60	55	-5	-8,3	33,4
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	40	45	+5	+12,5	42,8
Sainte-Sève	10	10	+0	-	29,0
Taulé	20	30	+10	+50,0	30,6
Morlaix Communauté	700	710	+10	+1,4	28,5
Finistère	10 065	10 430	+365	+3,6	26,1
Bretagne	35 775	37 880	+2 105	+5,9	25,2
France métropolitaine	733 655	785 800	+52 145	+7,1	25,6

* DEFM de moins de 25 ans parmi l'ensemble des actifs de cet âge

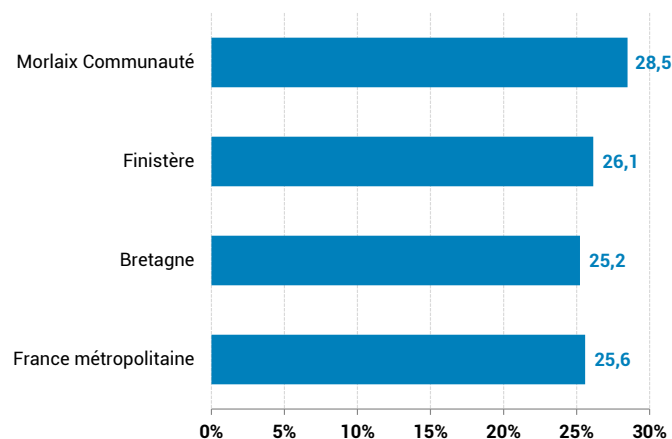
Valeur inférieure à celle de Morlaix Communauté

Valeur proche de celle de Morlaix Communauté

Valeur supérieure à celle de Morlaix Communauté

Indice de chômage des jeunes (catégories ABC)

Source : Insee, Dares 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 28,5% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

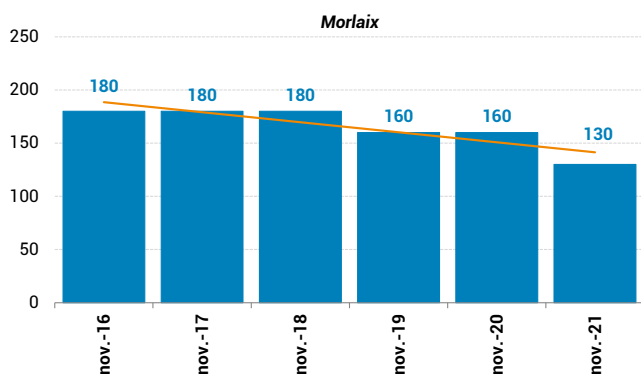
Lecture : En 2020, 710 jeunes de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C.



ZOOM sur la ville de Morlaix

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A de moins de 25 ans)

Source : Pôle Emploi, 2016-2021 donnée disponible uniquement pour les communes de plus de 5 000 habitants - Traitements © Compas



A Morlaix, en novembre 2021, on dénombrait 130 demandeurs d'emplois de catégorie A de moins de 25 ans, soit 50 de moins qu'en Novembre 2016.

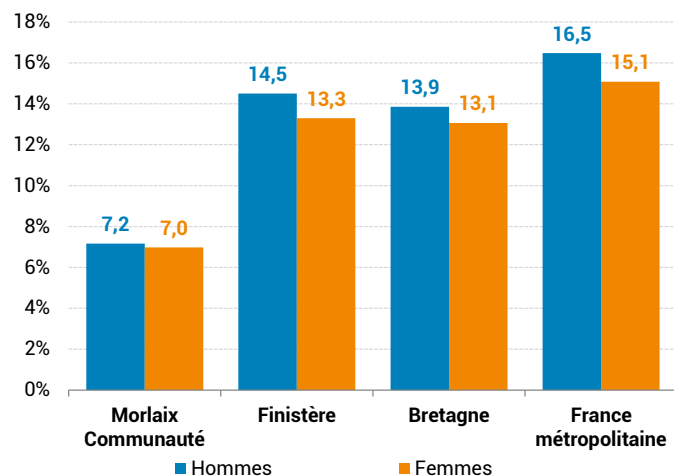
Lecture : En 2020, 710 jeunes de moins de 25 ans sont demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C.



Quels sont les jeunes en difficultés d'insertion ?

Les jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 7,1% des jeunes de 15-24 ans de Morlaix Communauté ne sont ni en emploi ni en formation.

En 2018, 422 jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation sur le territoire, soit 7% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes sont légèrement plus concernés par cette situation que les jeunes femmes.

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.

Quels accompagnements pour les jeunes en difficulté d'insertion ?



Avenir Jeunes 29 (AV29)

Source : Open data 29 - Traitements © Compas

	2018	2019	Part parmi les 18-25 ans
Morlaix	109	101	7,4%
Pleyber-Christ	10	7	4,5%
Plouigneau	0	9	3,5%
Plourin-lès-Morlaix	11	11	4,0%
Saint-Martin-des-Champs	17	17	7,1%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	9	0	0,0%
Morlaix Communauté	156	145	4,0%

Lecture : En 2019, à Morlaix Communauté, 145 jeunes âgés de 18 à 25 ans font parti du dispositif Avenir Jeunes 29.

Le dispositif Avenir Jeunes 29 est spécifique au département du Finistère. Il s'adresse aux 18-25 ans en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale. En 2019, près de 145 jeunes ont bénéficié de ce dispositif à Morlaix Communauté, soit environ 4% des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

Le quotidien des jeunes

Quelles ressources financières pour les jeunes ?

La fragilité des jeunes adultes

Quelle santé pour les jeunes ?

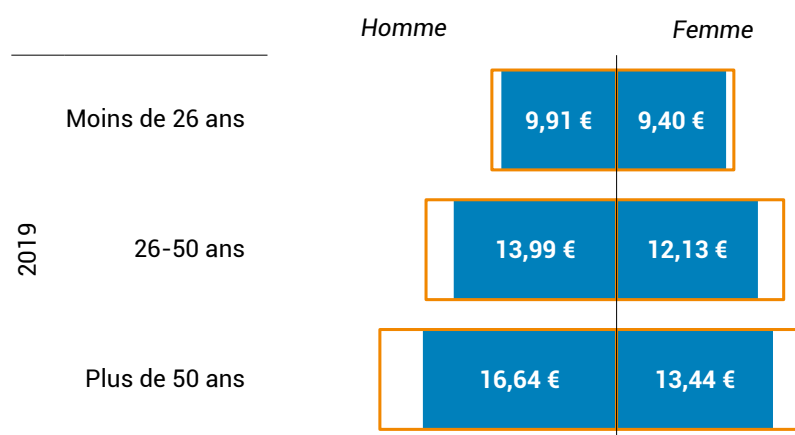
Quelles activités sportives pour les jeunes ?

Quelles ressources financières pour les jeunes ?



Salaire net horaire moyen des jeunes salariés (en euros)

Source : Insee, DADS 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, les femmes de moins de 26 ans perçoivent 9,40€ de l'heure en moyenne contre 9,91€ pour les hommes de cette même tranche d'âge.

Globalement, les jeunes de moins de 26 ans de Morlaix Communauté ont un salaire net horaire moyen inférieur à la moyenne nationale : 9,9€ contre 10,7€ pour les hommes et 9,4€ contre 10,1€ pour les femmes.

Les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net moyen de 9,9€ par heure, un montant plus élevé que celui de 2012. Cette rémunération est inférieure à celle des hommes plus âgés (4,1€ de moins que les 26-50 ans et 6,6€ de moins que les plus de 50 ans).

Les jeunes femmes du territoire ont quant-à elles une rémunération nette horaire de 9,4€ (un montant plus élevé que celui de 2012). C'est également moins que les femmes plus âgées (respectivement -2,7€ et -4,0€ par rapport aux 26-50 ans et plus de 50 ans).

Salaire net horaire moyen des jeunes salariés (en euros) - détail

Source : Insee, DADS 2012-2019 - Traitements © Compas

	Hommes		Femmes	
	2012	2019	2012	2019
Morlaix	9,13	9,69	8,95	9,35
Carantec	9,43	10,03	9,06	9,24
Lanmeur	9,17	10,06	8,84	8,71
Pleyber-Christ	9,10	9,83	8,62	9,65
Plougouven	9,47	9,95	8,81	10,00
Plougasnou	9,26	10,30	8,21	9,41
Plouigneau	9,58	10,02	9,00	9,05
Plourin-lès-Morlaix	9,29	10,32	8,94	9,42
Saint-Martin-des-Champs	9,23	10,13	8,62	9,60
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	9,60	10,04	8,83	9,16
Taulé	9,19	10,20	8,88	9,67
Morlaix Communauté*	9,31	9,91	8,80	9,40
Finistère	9,43	10,16	8,91	9,66
Bretagne	9,61	10,27	8,95	9,73
France métropolitaine	9,90	10,72	9,28	10,07

* Le détail pour toutes les communes est indisponible

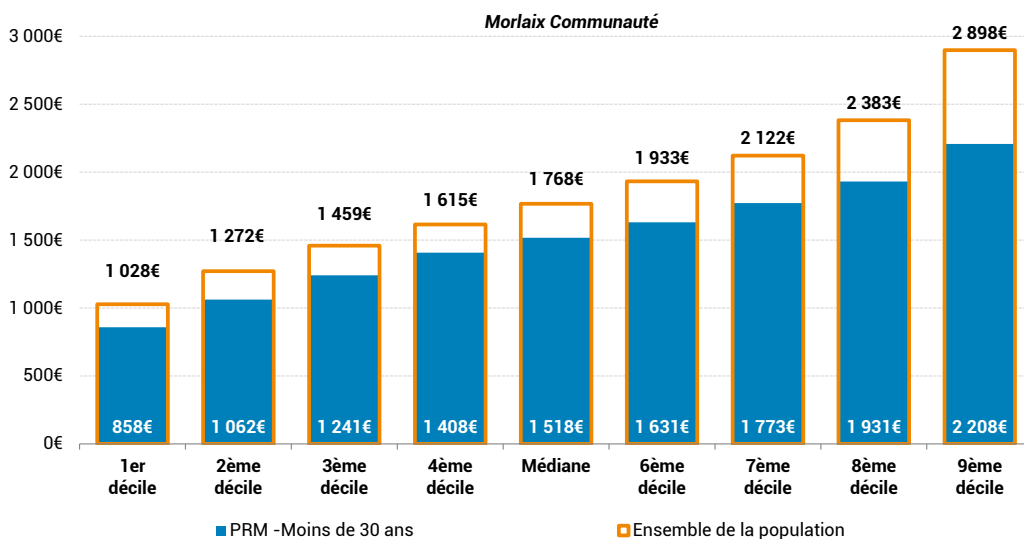
Valeurs inférieures à celle de Morlaix Communauté

Valeurs proches de celle de Morlaix Communauté

Valeurs supérieures à celle de Morlaix Communauté

Le niveau de vie des ménages de moins de 30 ans - détail des déciles

Source : Filosofi 2018- Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les jeunes de moins de 30 ans enregistrent un niveau de vie médian de 1 518€, soit 250€ de moins que le niveau de vie médian des habitants de Morlaix Communauté.

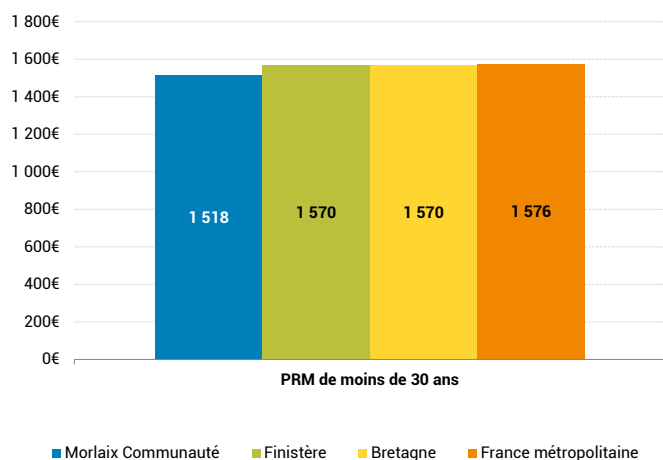
Sur Morlaix Communauté, le niveau de vie médian mensuel des moins de 30 ans atteint 1 518€ par mois (revenu disponible par unité de consommation) en 2018, contre 1 768€ pour l'ensemble de la population. Ce niveau de vie est inférieur à celui observé sur les autres territoires de comparaison (1 576€ pour la France métropolitaine).

L'écart inter-déciles permet de définir les inégalités en termes de niveaux de vie entre les 10% des jeunes les plus pauvres et les 10% des jeunes les plus riches, plus cet écart est élevé plus les inégalités sont importantes. On observe que celui-ci est de 1 350€, contre 1 870€ sur l'ensemble de la population.

Sur Morlaix Communauté, le revenu disponible se décompose notamment à 95% des salaires, chômage et 11% des prestations sociales. Les impôts pèsent pour 12%, part moins élevée que sur les autres territoires de comparaison.

Le niveau de vie des ménages de moins de 30 ans

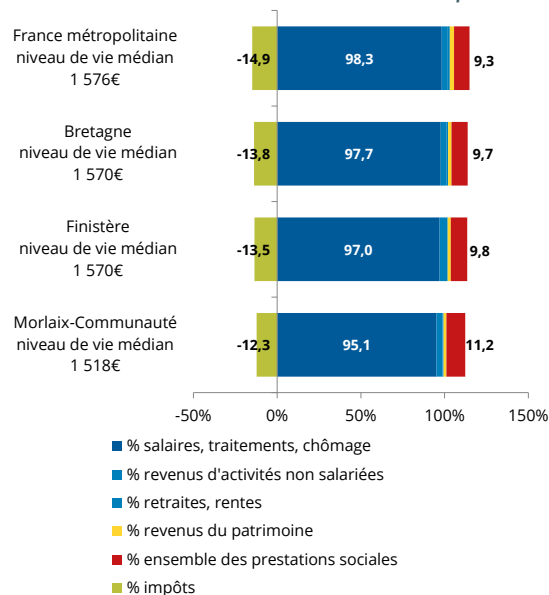
Source : Filosofi 2018- Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les jeunes de moins de 30 ans enregistrent un niveau de vie médian de 1 518€ à Morlaix Communauté contre 1 576€ en France métropolitaine.

Les composantes du revenu disponible des ménages des moins de 30 ans

Source : Filosofi 2018- Traitements © Compas

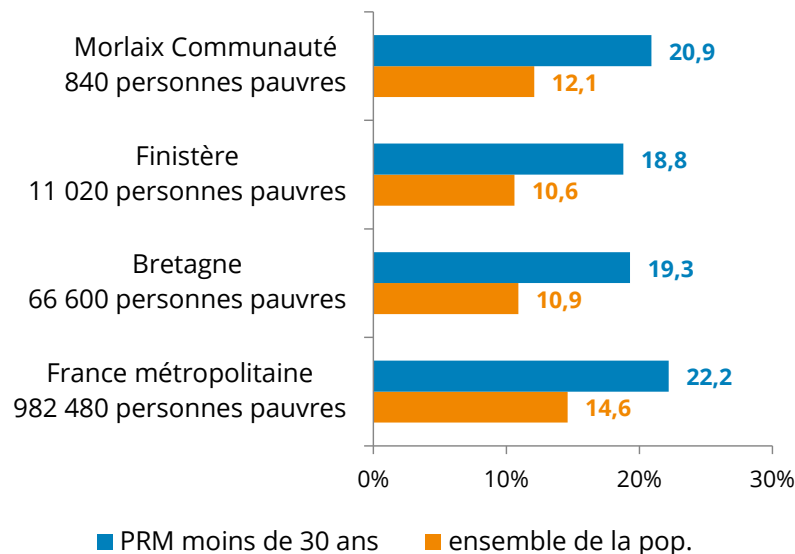


Lecture : En 2018, 95,1% des composantes du revenu disponible des jeunes de moins de 30 ans sont issus des salaires, traitements et chômage.



Le taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans

Source : Filosofi 2018- Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans de Morlaix Communauté s'élève à 20,9%, soit 8,8 points de plus que pour celui de l'ensemble de la population de Morlaix Communauté.

Si à l'échelle des individus la pauvreté des jeunes est plus importante que celle des adultes, parler de la pauvreté au sein de la jeunesse revient d'abord à parler de la pauvreté des parents. Mais pas de n'importe lesquels ; de ceux disposant de revenus insuffisants principalement du fait du chômage, des bas salaires et du morcellement des temps de travail (temps partiel, intérim, CDD, etc.).

Il reste toutefois que lorsque nous nous intéressons aux ménages et non plus seulement aux personnes, nous constatons que les ménages dont l'adulte de référence a moins de 30 ans sont ceux qui présentent le taux de pauvreté le plus fort : il est, à l'échelle de la France métropolitaine, de 22% contre 15% tous ménages confondus (au seuil à 60%) – Insee, FiLoSoFi 2018. Il s'agit là de jeunes qui ont pris leur indépendance de logement et qui, pour beaucoup, doivent assumer de manière quasi-autonome un certain nombre de charges liées à celle-ci. La pauvreté des jeunes est moins marquée sur Morlaix Communauté qu'elle ne l'est à l'échelle métropolitaine. Ainsi 21% de la population fiscale de moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté en 2018, soit environ 840 jeunes (12% pour l'ensemble de la population).

A l'échelle de la France métropolitaine comme aux échelles locales, la catégorie des ménages jeunes est quasiment toujours celle qui présente le niveau de vie le plus faible. Certes, le niveau de vie des jeunes est faible car le salaire tend à croître avec l'ancienneté dans l'emploi ; mais les jeunes sont aussi les publics qui subissent le plus la précarisation de l'emploi, avec les faibles salaires qui y sont liés.

Rappelons parallèlement que ce sont aussi les plus jeunes ménages qui affichent les taux d'effort pour le logement les plus forts ; non seulement du fait de niveaux de revenus plus faibles que celui de leurs aînés et plus souvent réduit à un seul contributeur, mais aussi du fait de la cherté des loyers (en particulier si l'on se réfère au loyer au m² : ce dernier étant décroissant à mesure que la surface augmente). Ainsi, même si la pauvreté telle que calculée par l'Insee n'intègre pas cette dimension du coût du logement, nous comprenons bien comment ce dernier peut contribuer à paupériser encore davantage les jeunes ménages.

€ Quelles ressources financières pour les jeunes ?

Les foyers allocataires de la CAF

Source : CAF du Finistère, 2020- Traitements & estimations © Compas

	Foyers allocataires de moins de 20 ans	Foyers allocataires de 20 à 24 ans	Foyers allocataires de 25 à 29 ans
Morlaix	271	571	421
Botsorhel	0	0	0
Carantec	0	34	29
Le Cloître-Saint-Thégonnec	0	0	7
Garlan	0	7	13
Guerlesquin	0	12	18
Guimaëc	0	0	8
Henvic	0	17	19
Lanmeur	0	33	24
Lannéanou	0	0	10
Locquéolé	0	5	0
Locquirec	0	7	17
Pleyber-Christ	0	36	55
Plouégat-Guérand	0	12	15
Plouégat-Moysan	0	15	0
Plouézoc'h	0	0	21
Plougasnou	0	0	17
Plougonven	0	28	51
Plouigneau	0	59	90
Plourin-lès-Morlaix	12	15	11
Saint-Jean-du-Doigt	0	50	70
Saint-Martin-des-Champs	13	0	0
Sainte-Sève	0	58	95
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	0	42	51
Taulé	0	0	11
Plounéour-Ménez	0	32	38
Morlaix Communauté	296	1 033	1 091

Lecture : En 2020, 2 420 ménages dont le titulaire du dossier est âgé de moins de 30 ans sont allocataires CAF.

En 2020, 2 420 ménages sont allocataires CAF : 296 ont moins de 20 ans, 1 033 de 20 à 24 ans et 1 091 de 25 à 29 ans.



« La jeunesse n'est qu'un mot » déclarait en 1978 Pierre Bourdieu. Par cette expression, le sociologue visait à souligner comme il était impossible de regrouper les jeunes dans une même catégorie tant leur univers sociaux pouvaient être différents. Ainsi, les jeunes ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi. Ici nous considérons que les jeunes adultes sont ceux appartenant à la tranche d'âge des 15-24 ans.

Les jeunes, « génération sacrifiée » comme on a pu l'entendre dans de nombreux médias, ont été directement impactés par la crise sanitaire du Covid-19. Les fragilités que les jeunes ont pu rencontrer sont multidimensionnelles comme les difficultés d'accès à l'emploi, une baisse de budget, l'accès et la maîtrise du numérique ou encore la santé psychologique.

Les jeunes ont été soumis à certains facteurs de risque semblables à d'autres populations comme la fragilité économique caractérisée par un risque d'impact sur leur budget et leur emploi, ainsi que la fragilité numérique pouvant générer des difficultés dans l'usage ou dans l'accès aux droits. Ainsi, les effets de la crise pour la population des jeunes adultes sont inclus au sein des baromètres d'impact de la crise mis en place par le Compas. A ces facteurs de risques s'en ajoutent d'autres qui concernent plus spécifiquement les jeunes adultes. Les différentes périodes de confinement ont eu un impact supplémentaire sur les populations jeunes avec une accentuation potentielle des fragilités liée à des situations d'isolement et d'absence de liens sociaux (cours à distance, absence de réseau sur le lieu d'études, vivre seul) ou encore à des difficultés à trouver des compléments de revenus (baby-sitting, intérim, emplois à temps partiels dans le secteur de la restauration).

Il apparaît ainsi que les conséquences de la pandémie frappent les jeunes en affectant leur santé psychologique, leurs apprentissages et leur niveau de vie avec des différences importantes entre les situations des jeunes selon qu'ils soient étudiants ou actifs, vivant chez leurs parents ou dans un logement autonome, éloignés de leur famille ou à proximité, en formation suivie à distance ou en présentiel.

Le défi majeur que doit relever notre société en générale et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont dé-

terminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation avec la fermeture des universités et écoles et ne pouvant conserver leur emploi étudiant (à la suite des fermetures des bars, restaurants, lieux culturels et de loisirs) et pouvant être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui sont ni en emploi, ni en formation.

Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur la commune ou intercommunalité est essentiel et mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes permettra d'adapter les réponses localement. En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion :

- L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes et garantir la viabilité des structures.

- La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique lorsque l'on sait que les jeunes seront les premiers impactés par la hausse du chômage et qu'il leur sera nécessaire de s'éloigner d'avantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon).

- L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. D'après le Baromètre du numérique CREDOC 2019, le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives (CAF, CPAM,...) ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maî-



La fragilité des jeunes adultes de Morlaix Communauté

trise du numérique : « être un jeune adulte à l'ère d'Internet et du smartphone ne signifie en rien être en mesure d'utiliser à bon escient ces outils dans un parcours d'insertion professionnelle, même si ces jeunes sont davantage habitués à un environnement technologique que leurs aînés ».

- L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes, qui y consacrent une part importante de leur temps. Leurs pratiques de loisirs changent vite et nécessitent de faire évoluer les équipements comme l'offre d'activités. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

- L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier, de par sa vocation à révéler et anticiper les besoins sociaux d'un territoire, peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers, Conseil départemental et régional...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.

Pour aborder plus spécifiquement cette question des impacts de la crise sur les jeunes adultes, nous avons fait le choix de considérer distinctement la situation des jeunes adultes en cours d'études et celle des autres jeunes adultes non scolarisés.

Par ailleurs, nous regardons cette question de la fragilité des jeunes adultes globalement, sans s'arrêter uniquement aux problématiques générées par la crise. En effet, la crise sanitaire actuelle apparaît comme un amplificateur des fragilités existantes. Travailler sur la question des indicateurs de fragilités ci-dessous permet d'alerter sur l'importance de la fragilité potentielle des jeunes adultes sur les territoires et par conséquent des risques supplémentaires associés aux effets de la crise pour ces populations.

Ainsi, les facteurs de risque considérés pour les jeunes non scolarisés reposent sur le fait de n'avoir aucun diplôme, d'être immigré et/ou étranger, d'avoir des enfants à charge, d'occuper un emploi précaire, d'être au chômage ou inactif, d'occuper un emploi à temps partiel, de vivre dans un logement précaire et/ou un logement surpeuplé, de vivre au sein d'une famille monoparentale ou encore d'appartenir à un ménage où il n'y a aucune voiture. Pour les jeunes scolarisés, les vecteurs de fragilités concernent le fait d'occuper un emploi en parallèle des études, d'être immigré et/ou étranger ou d'être originaire d'un DOM-TOM, d'avoir au moins un enfant à charge, de vivre au sein d'une famille monoparentale ou encore de vivre dans un logement précaire et/ou surpeuplé.



METHODOLOGIE

Deux approches distinctes sont proposées, toutes les deux cherchant à dénombrer les jeunes adultes concernés par les facteurs de fragilité considérés.

Les indicateurs mobilisés sont issus des données des bulletins individuels du recensement (fichiers détails individus), disponibles uniquement pour **Morlaix**. Les dernières données disponibles portent sur le recensement millésimé 2017.

Pour les jeunes scolarisés, en cours d'études, certains vivent en logement autonome dans un logement ordinaire tandis que d'autres vivent en résidence universitaire ou encore chez leurs parents. Ces différences de situations de logement peuvent faire varier l'impact des facteurs de risque sur les jeunes, selon la situation dans laquelle se trouvent ces derniers. 7 indicateurs font sens pour mesurer la fragilité des jeunes adultes scolarisés :

- Cumuler études et emploi : cumuler études et activité professionnelle (hors stage et apprentissage) peut être facteur de fragilité, diminuant le temps disponible pour la formation et révélant la nécessité de recourir à une source de revenus complémentaire.

- Être immigré et/ou étranger : la question de la nationalité ou de l'immigration révèle également des difficultés potentielles autour de la langue française.

- Être originaire d'un DOM-TOM : un éloignement important du domicile parental reflète un facteur de fragilité, générant une situation d'isolement qui a pu être renforcée avec les confinements.

- Avoir au moins un enfant à charge : avoir un enfant à charge diminue le temps mobilisable pour les études et augmente les contraintes financières.

- Vivre au sein d'une famille monoparentale : les jeunes vivant au sein d'une famille monoparentale (qu'ils soient enfant ou adulte de cette famille, bien que ce soit le premier cas qui soit très largement le plus représenté) se retrouvent plus souvent en situation de fragilité que ceux vivant dans un couple parental puisque les revenus du ménage y sont souvent plus faibles.

- Vivre dans un logement précaire (foyers, habitation de fortune, chambre d'hôtel) : les conditions de logement des étudiants influent sur leur réussite scolaire ainsi que sur leur bien-être. Un logement précaire manifeste souvent des conditions d'études et de vie difficiles.

- Vivre dans un logement surpeuplé : un logement surpeuplé traduit un manque d'espace et d'intimité pour les membres du ménage qui y vivent. Avec les différentes périodes de confinement, l'absence prolongée d'autonomie et d'intimité a pu créer des difficultés de cohabi-

tation et des situations de tensions, renforçant les fragilités existantes.

Au regard des facteurs considérés, il apparaît que le cumul de plus de deux de ces facteurs soit rare. En ce sens, il ne s'agira pas ici de construire un indicateur synthétique pour mettre en exergue le cumul de fragilité et uniquement de repérer les facteurs de fragilité.

En ce qui concerne les jeunes adultes non scolarisés, 10 indicateurs ont été jugés pertinents pour mesurer leur fragilité :

- Être sans diplôme (aucun diplôme ou au plus le DNB) : le niveau de diplôme joue un rôle déterminant dans l'accès à l'emploi, principalement lorsqu'il s'agit de l'entrée dans le monde du travail. L'absence de diplôme chez les jeunes rend ainsi plus difficile l'accès à un emploi, particulièrement à un premier emploi.

- Être en situation d'emploi précaire (intérim, emplois aidés, contrats à durée limités) : occuper un emploi précaire souligne une fragilité économique avec des emplois qui ne sont pas stables, marquant une incertitude sur l'avenir et pouvant être un frein à l'autonomie, pour l'accès à un logement par exemple.

- Être actif à temps partiel : un emploi à temps partiel traduit un faible niveau de ressources issu du salaire et place le jeune dans une situation de fragilité.

- Être en recherche d'emploi ou inactif (au foyer ou autres inactifs) : la recherche d'emploi ou l'inactivité, qu'elles soient choisies ou subies mettent en évidence un manque important de revenus qui pourrait se traduire par une dépendance complète ou quasi-complète aux prestations sociales.

- Être étranger et/ou immigré : le fait d'être étranger ou immigré peut révéler des difficultés sur les questions de lecture ou d'écriture de la langue française et représenter un frein pour l'accès à l'emploi.

- Avoir au moins un enfant à charge : avoir un enfant à charge, lorsque que l'on est jeune peut s'avérer être un frein pour l'accès à l'emploi ou encore impacter le niveau de revenus, d'autant plus en situation de monoparentalité.

- Vivre dans une famille monoparentale : les jeunes vivant au sein d'une famille monoparentale (qu'ils soient enfant ou adulte de cette famille, bien que ce soit le premier cas qui soit très largement le plus représenté) se retrouvent plus souvent en situation de fragilité que ceux vivant dans un couple parental puisque les revenus du ménage y sont généralement plus faibles.



La fragilité des jeunes adultes de Morlaix Communauté

- Vivre en logement surpeuplé : un logement surpeuplé traduit un manque d'espace et d'intimité pour les membres du ménage qui y vivent. Avec les différentes périodes de confinement, l'absence prolongée d'autonomie et d'intimité a pu créer des difficultés de cohabitation et des situations de tensions, renforçant les fragilités existantes.

- Vivre en habitat précaire ou hors logement ordinaire : ne pas disposer d'un logement ordinaire (foyer jeunes travailleurs, résidence universitaire,...) ou vivre dans un logement précaire (chambre d'hôtel, abris de fortune...) met en lumière une fragilité déjà existante du jeune qui y vit avec principalement un manque de ressources financières, renforcée par les phases de confinement.

- Vivre dans un ménage sans voiture : ne pas avoir de voiture met en avant un manque de mobilité du jeune, ce qui représente souvent en frein pour l'accès à un emploi (indicateur à nuancer pour les grands pôles urbains disposant de réseaux de transport en commun très développés).

Les 15-24 ans non scolarisés rencontrent fréquemment l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent. Nous considérons le cumul d'au moins 4 des 10 facteurs de fragilité présentés ci-dessus pour déterminer la fragilité des jeunes adultes non scolarisés.

Comme les jeunes scolarisés rencontrent principalement des difficultés au moment de l'entrée dans les études supérieures en lien avec l'entrée dans l'âge adulte qui peut se caractériser par l'autonomie financière par exemple, notre baromètre ne prend en considération que les jeunes scolarisés de 18-24 ans. Les 15-17 ans scolarisés considérés comme fragiles sont approchés dans le baromètre dédié aux mineurs puisqu'on estime qu'ils suivent un parcours scolaire classique, tandis que ceux qui ne sont plus scolarisés, souvent en raison d'un décrochage scolaire sont approchés dans le baromètre des jeunes adultes non scolarisés.

D'autres éléments ne sont pas abordables par la statistique. Néanmoins, ils peuvent engendrer des situations de fragilité chez les jeunes.

La mobilité des jeunes apparaît comme un facteur d'intégration sociale pour ces derniers, notamment en ce qui concerne le fait de se rendre sur son lieu de travail. Pour approcher cette question de la mobilité, notre baromètre s'appuie, pour les jeunes non scolarisés, sur le fait de vivre dans un ménage disposant ou non d'au moins une voiture. Néanmoins, vivre dans un ménage qui dispose d'au moins une voiture n'est pas nécessairement signe de mobilité : la voiture en question n'est pas forcément utilisée uniquement par le jeune du ménage et ce dernier n'est pas non plus assurément titulaire du permis de conduire. Le coût du permis de conduire, variable d'un territoire à l'autre peut coûter quelques centaines à quelques milliers d'euros et ainsi freiner la mobilité de certains jeunes puisque tous n'ont pas les ressources financières (familiales ou personnelles) pour se l'offrir.

Par ailleurs, ne pas avoir le permis de conduire et/ou une voiture personnelle n'apparaît pas nécessairement comme un facteur de fragilité pour les jeunes vivant dans un territoire disposant d'un réseau de transport urbain, souvent présent dans les villes. Néanmoins, ces réseaux de transports urbains ne sont pas toujours équitablement répartis au sein d'un territoire, ce qui peut bloquer la mobilité des jeunes de certains quartiers. Enfin, la mobilité peut aussi être empêchée par des freins psychologiques. Le fait même de sortir de son quartier peut être difficile pour certains jeunes, comme le constatent souvent les acteurs travaillant avec des jeunes des quartiers politique de la ville.

L'indice de surpeuplement pris en considération dans notre baromètre repose sur la définition de l'Insee, dans laquelle une personne vivant seule ne peut se trouver dans cette situation. Cependant, certains jeunes, notamment ceux vivant dans des résidences étudiantes par exemple, vivent parfois dans un petit espace qui n'est pas forcément synonyme de confort. Les différents confinements qui ont eu lieu dans le contexte de la crise sanitaire ont participé à nourrir ce sentiment d'inconfort : d'après une étude menée par l'OVE auprès de plus de 6 000 étudiants en septembre 2020, plus de 30% des étudiants vivant dans une résidence collective et y ayant vécu le premier confinement se déclarent insatisfaits de leur logement. Cette absence de bien-être ressenti engendre aussi des sentiments d'isolement et de solitude, renforcés pendant les phases de confinements.



A l'ère Covid, avoir un ordinateur et une bonne connexion Internet est primordial. La population jeune n'est pas à l'abri de la fracture numérique. En ce sens, tous les jeunes ne disposent pas d'outils informatiques pour pouvoir répondre aux recours grandissants des cours à distance et du télétravail. De plus, même si l'association entre maîtrise de l'informatique et la jeunesse est récurrente, tous les jeunes n'ont pas les compétences techniques en informatique nécessaires pour y répondre.

Les jeunes sont souvent mal informés et n'ont pas connaissance des aides financières mises en place par l'État auxquelles ils peuvent prétendre. En effet, les jeunes autonomes ont moins recours aux aides que les jeunes vivant encore chez leurs parents : « la branche Famille de la Sécurité sociale couvre les jeunes de 16 à 24 ans principalement à travers leurs familles, tenant peu compte de la situation individuelle des jeunes, de leurs difficultés et de leur quête d'autonomie, notamment ». Le fort taux de non recours à la prime pour l'activité pendant de nombreuses années en est un bon exemple.

Les différentes crises, qu'elles soient économiques, sociales ou même sanitaires, impactent la construction identitaire des jeunes. D'une part, ce phénomène se remarque au niveau des trajectoires résidentielles et notamment de l'indépendance résidentielle des jeunes vis-à-vis de leurs parents. Dans un contexte de crise, les jeunes vont davantage rester chez leurs parents, notamment en raison d'une plus grande difficulté à trouver un emploi mais aussi en raison d'un manque de ressources financières. D'autre part, la construction identitaire des jeunes est impactée compte tenu de la transition à l'âge adulte, marquée par le passage notable des études à l'emploi, qui est retardée.



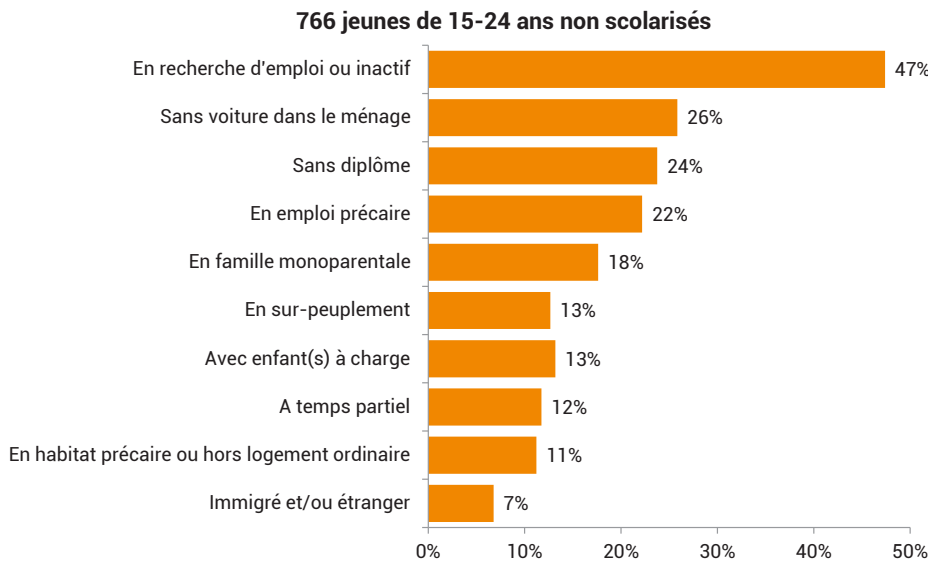
Baromètre de la fragilité des jeunes non scolarisés de Morlaix

Parmi les 766 jeunes de 15-24 ans non scolarisés vivant à Morlaix, selon le recensement de l'Insee (RP 2018), **104 réunissent au moins 4 des 10 indicateurs de fragilité retenus, soit un taux de 14%**. Pour comparaison ce taux est de 13% à Rennes (nous ne disposons pas pour le moment des comparaisons nationales).

Il sont 47% à se déclarer en recherche d'emploi, au foyer ou dans une autre situation d'inactivité, 22% en situation d'emploi précaire, 24% sans diplôme, 26% à ne pas disposer de voiture au sein de leur ménage, 18% vivant en famille monoparentale, 12% à temps partiel, 13% ayant des enfants à charge ou en situation de surpeuplement dans leur logement, 7% immigrés et/ou étrangers, et 11% habitant hors logement ordinaire ou en habitat précaire.

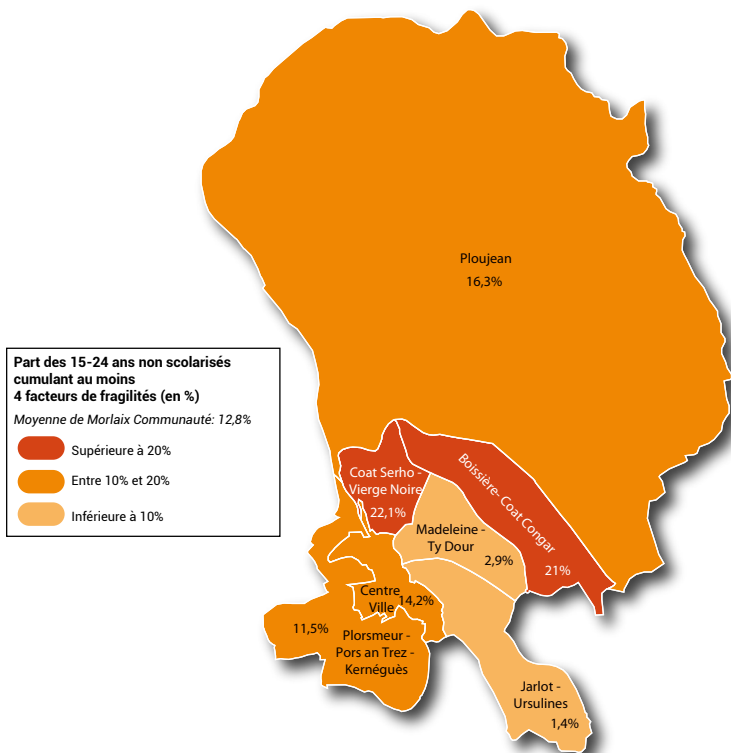
Les facteurs de fragilité des jeunes de 15-24 ans non scolarisés

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements ©Compas



La part des jeunes fragiles de 15-24 ans non scolarisés dans les iris de Morlaix

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements ©Compas



Baromètre de la fragilité des jeunes en cours d'études de Morlaix

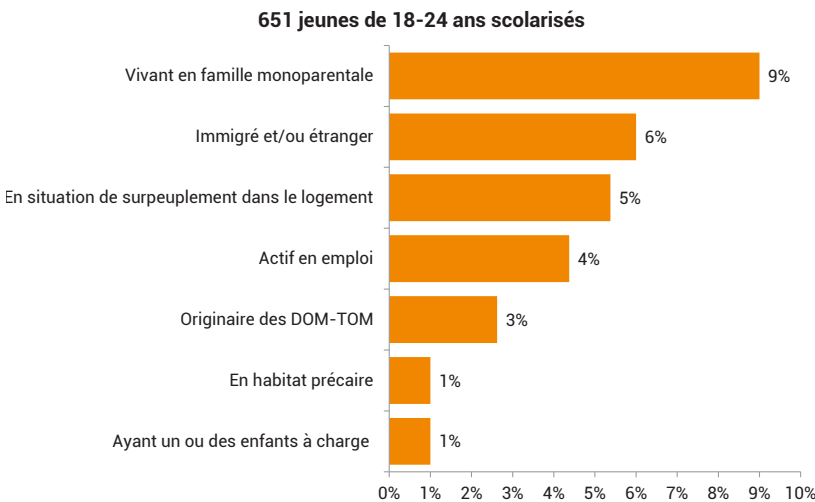


Parmi les 651 jeunes de 18-24 ans scolarisés vivant à Morlaix, selon le recensement de l'Insee (RP 2018), **187 présentent au moins 1 des 6 indicateurs de fragilité retenus, soit un taux de 31% et 38 seulement cumulent 2 à 4 facteurs de fragilité, soit 6% des jeunes scolarisés.** Pour comparaison ces taux sont de 23% et 3% à Rennes (nous ne disposons pas pour le moment des comparaisons nationales).

Ainsi, on note que 9% étudiants (personnes en cours d'études) sont en famille monoparentale, 4% des se déclarent également en emploi, 6% des étudiants sont immigrés et/ou de nationalité étrangère, 5% vivent dans un logement surpeuplé, 3% sont originaires d'un DOM-TOM, 1% habitent en logement précaire et ont un ou des enfants à charge.

Les facteurs de fragilité des étudiants de 18-24 ans

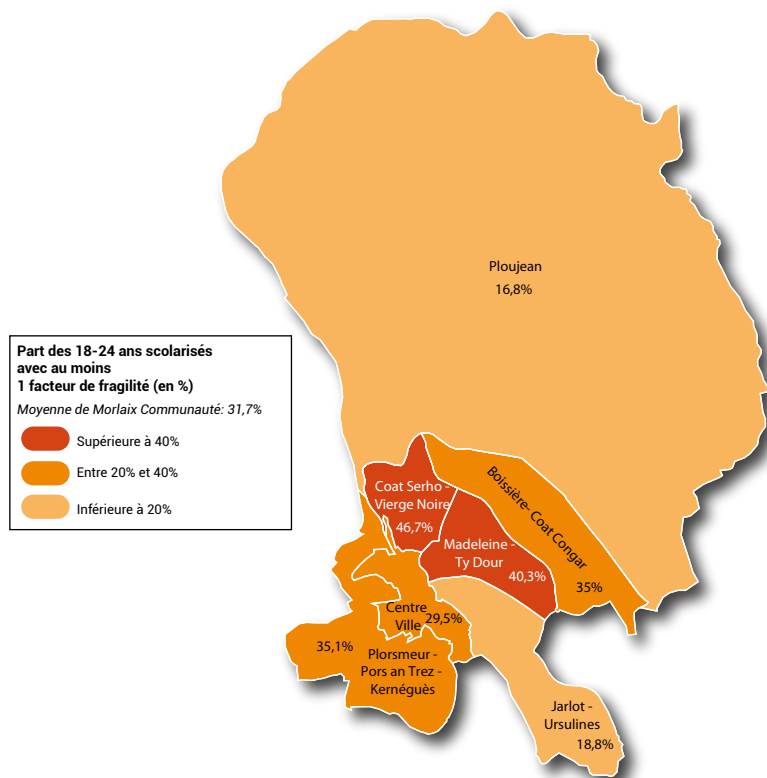
Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements ©Compas



Lecture : En 2018, 651 jeunes âgés de 18 à 24 ans sont scolarisés à Morlaix, dont 9% vivant en famille monoparentale.

La part des jeunes fragiles de 18-24 ans scolarisés dans les iris de Morlaix

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements ©Compas

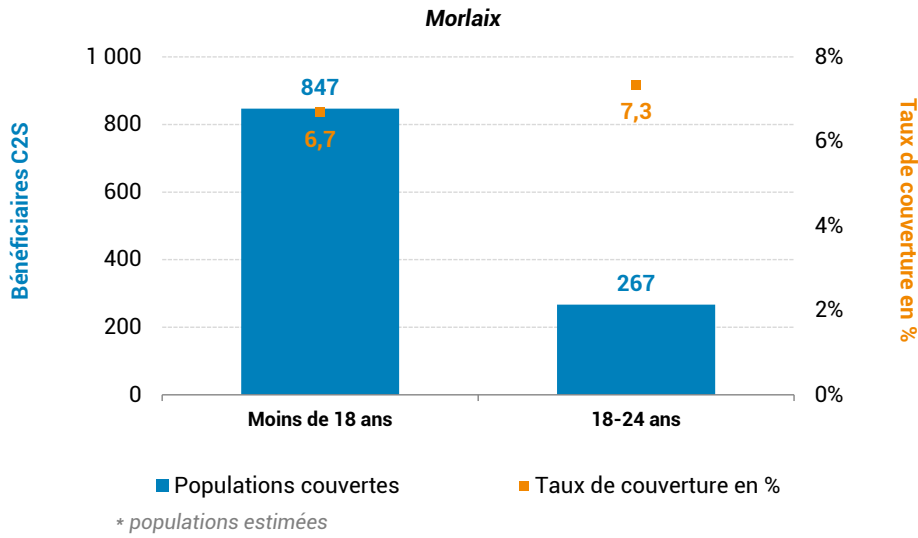




Quelle santé pour les jeunes ?

Les jeunes de Morlaix couverts par la C2S

Sources : Cnam-ts, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements & estimations © Compas



Lecture : En 2018, 847 jeunes de moins de 18 ans sont couverts par la C2S à Morlaix, soit 6,7% d'entre eux.

En 2020, on comptabilise 1 114 personnes de moins de 25 ans du régime général couvertes par la Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS). Ces personnes représentent environ 7% de la population de moins de 25 ans de Morlaix. Le taux de couverture est estimé à 7% chez les moins de 18 ans comme chez les 18-24 ans.

Les bénéficiaires du régime général

Sources : Observatoire des fragilités / Carsat Bretagne - Traitements © Compas

Morlaix Communauté	Bénéficiaires du régime général 16-29 ans		
	2018	2021	Evol (%)
Morlaix	1 970	2344	19,0%
Botsorhel	41	56	36,6%
Carantec	250	359	43,6%
Le Cloître-Saint-Thégonnec	50	78	56,0%
Garlan	116	150	29,3%
Guerlesquin	132	165	25,0%
Guimaëc	73	86	17,8%
Henvic	126	13	-89,7%
Lanmeur	190	242	27,4%
Lannéanou	43	39	-9,3%
Locquéholé	63	85	34,9%
Locquirec	111	164	47,7%
Pleyber-Christ	343	413	20,4%
Plouégat-Guérand	97	125	28,9%
Plouégat-Moysan	79	102	29,1%
Plouézoc'h	126	153	21,4%
Plougasnou	214	243	13,6%
Plougouven	335	353	5,4%
Plouigneau	570	697	22,3%
Plourin-lès-Morlaix	474	533	12,4%
Saint-Jean-du-Doigt	34	62	82,4%
Saint-Martin-des-Champs	505	596	18,0%
Sainte-Sève	96	149	55,2%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	335	412	23,0%
Taulé	296	352	18,9%
Plounéour-Ménez	131	163	24,4%
Morlaix Communauté	6 800	8 134	19,6%

Lecture : En 2021, 8 134 jeunes âgés de 16 à 29 ans sont bénéficiaires du régime générale de santé, soit 20% de jeunes supplémentaires par rapport à 2018.

A Morlaix Communauté, 8 134 jeunes sont bénéficiaires du régime général de la sécurité sociale en 2021, soit +20% par rapport à 2018. Ils se situent majoritairement dans la commune de Morlaix.

Quelle santé pour les jeunes ?



Sans consultation chez le généraliste depuis 2 ans

Sources : Observatoire des fragilités / Carsat Bretagne - Traitements © Compas

Morlaix Communauté	Bénéficiaires sans consultation chez le généraliste depuis 2 ans - 16-29 ans	
	2021	Part parmi les bénéficiaires
Morlaix	534	22,8%
Botsorhel	17	30,4%
Carantec	86	24,0%
Le Clôître-Saint-Thégonnec	23	29,5%
Garlan	34	22,7%
Guerlesquin	51	30,9%
Guimaëc	27	31,4%
Henvic	43	31,4%
Lanmeur	66	37,3%
Lannéanou	10	25,6%
Locquéolé	23	27,1%
Locquirec	41	25,0%
Pleyber-Christ	87	21,1%
Plouégat-Guérand	38	30,4%
Plouégat-Moysan	28	27,5%
Plouézoc'h	28	18,3%
Plougasnou	64	26,3%
Plougonven	86	24,4%
Plouigneau	164	23,5%
Plourin-lès-Morlaix	126	23,6%
Saint-Jean-du-Doigt	11	17,7%
Saint-Martin-des-Champs	137	23,0%
Sainte-Sève	32	21,5%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	84	20,4%
Taulé	80	22,7%
Plounéour-Ménez	37	22,7%
Morlaix Communauté	1 957	25,4%

Lecture : En 2021, 1 957 jeunes de 16-29 ans n'ont pas consulté de médecin généraliste depuis plus de 2 ans à Morlaix Communauté.

En 2021, 1 957 jeunes de 16-29 ans n'ont pas consulté de médecin généraliste depuis au moins 2 ans, soit de 25% des bénéficiaires.

Sans consultation chez le dentiste depuis 2 ans

Sources : Observatoire des fragilités / Carsat Bretagne - Traitements © Compas

Morlaix Communauté	Bénéficiaires sans consultation chez le dentiste depuis 2 ans - 16-29 ans	
	2021	Part parmi les bénéficiaires
Morlaix	1 202	51,3%
Carantec	174	48,5%
Le Clôître-Saint-Thégonnec	36	46,2%
Garlan	74	49,3%
Guerlesquin	91	55,2%
Henvic	62	45,3%
Lanmeur	127	52,5%
Locquirec	70	42,7%
Pleyber-Christ	204	49,4%
Plouégat-Guérand	62	49,6%
Plouézoc'h	81	52,9%
Plougasnou	141	58,0%
Plougonven	172	48,7%
Plouigneau	360	51,6%
Plourin-lès-Morlaix	264	49,5%
Saint-Martin-des-Champs	288	48,3%
Sainte-Sève	73	49,0%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	199	48,3%
Taulé	175	49,7%
Plounéour-Ménez	81	49,7%
Morlaix Communauté	3 936	49,8%

Lecture : En 2021, 3 936 jeunes de 16-29 ans n'ont pas consulté de dentiste depuis plus de 2 ans à Morlaix Communauté.

En 2021, 3 936 jeunes de 16-29 ans n'ont pas consulté de dentiste depuis au moins 2 ans, soit de 50% des bénéficiaires.



Quelles activités sportives pour les jeunes?

Les jeunes licenciés dans les clubs de sports

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2019 et Insee, RP 2019 - Traitements © Compas

Communes	Hommes de 15-29 ans	Femmes de 15-29 ans	Ensemble des 15-29 ans	
	Nombre de licenciés	Nombre de licenciées	Nombre de licenciés	Part des licenciés dans la population des 15-29 ans
Morlaix	734	302	1 036	38,2%
Botsorhel	17	3	20	33,3%
Carantec	115	67	182	63,9%
Le Cloître-Saint-Thégonnec	16	15	31	44,3%
Garlan	37	21	58	27,0%
Guerlesquin	62	24	86	58,1%
Guimaëc	24	11	35	39,3%
Henvic	48	22	70	45,2%
Lanmeur	65	46	111	52,1%
Lannéanou	5	3	8	22,9%
Locquéolé	20	12	32	40,0%
Locquirec	41	20	61	45,2%
Pleyber-Christ	100	45	145	35,5%
Plouégat-Guérand	40	25	65	55,1%
Plouégat-Moysan	30	13	43	42,6%
Plouézoc'h	75	27	102	65,8%
Plougasnou	92	59	151	100,0%
Plougonven	86	53	139	32,2%
Plouigneau	166	78	244	39,8%
Plourin-lès-Morlaix	132	84	216	35,6%
Saint-Jean-du-Doigt	22	8	30	75,0%
Saint-Martin-des-Champs	114	72	186	32,7%
Sainte-Sève	54	37	91	86,7%
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner	118	66	184	37,7%
Taulé	104	46	150	48,4%
Plounéour-Ménez	54	21	75	42,9%
Morlaix Communauté	2 371	1 180	3 551	47,7%

Lecture : En 2019, 3 551 jeunes âgés de 15 à 29 ans sont licenciés sportifs dont 2 371 hommes et 1 180 femmes.

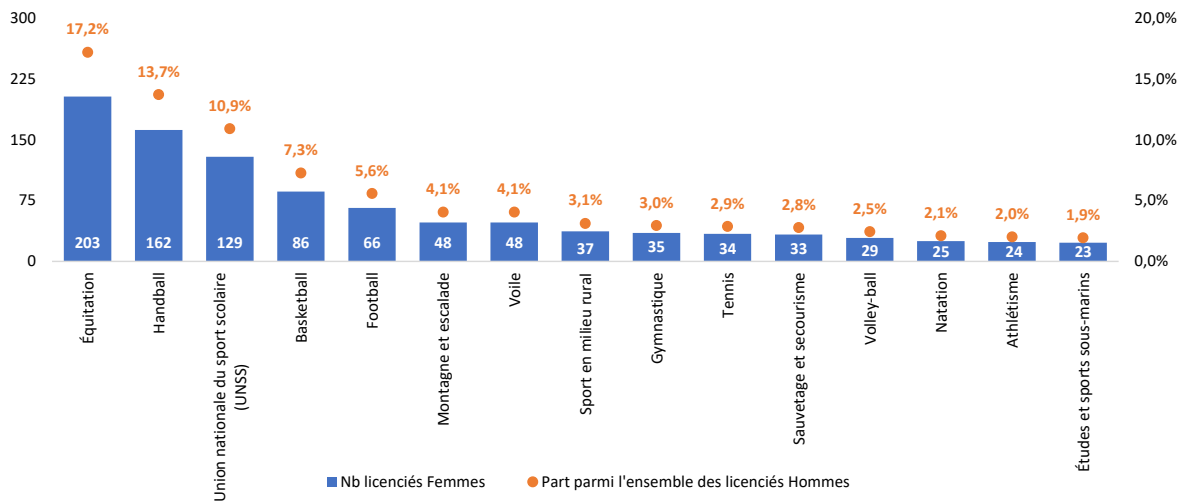
A Morlaix Communauté, 3 551 jeunes de 15-29 ans sont licenciés dans une fédération sportive en 2019, soit 48% de la population totale des jeunes. Chez les hommes, 37% d'entre eux pratiquent le football tandis que l'équitation est le sport le plus prisé par les femmes (17%).



Quelles activités sportives pour les jeunes?

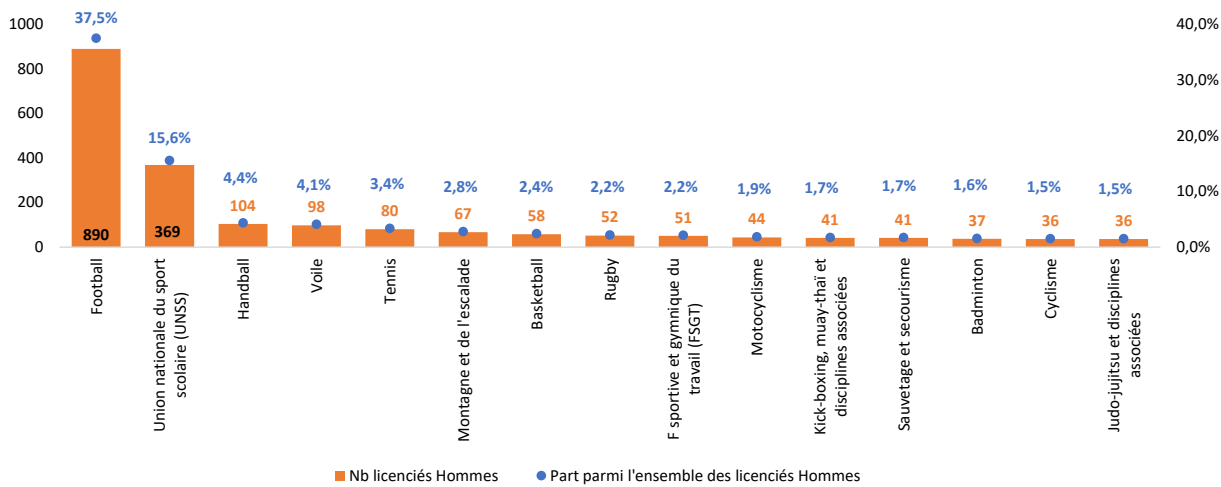
Distribution des licenciés sportifs selon la fédération (15 premières) et le sexe

Source : Répertoire des licenciés sportifs, Meos 2019 et Insee, RP 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 203 jeunes femmes sont licenciées en équitation, cela concerne 17,2% des licences attribuées aux jeunes femmes.

A Morlaix Communauté, les jeunes femmes sont essentiellement licenciées dans les sports d'équitation (17% des licenciées), de handball (14%) et d'union nationale de sport scolaire (11%).



Lecture : En 2019, 890 jeunes hommes sont licenciés en football, cela concerne 37,5% des licences attribuées aux jeunes hommes.

A Morlaix Communauté, les jeunes hommes sont essentiellement licenciés dans les sports de football (38% des licenciés), d'union nationale de sport scolaire (16%) et de handball (4%).

Lexique

A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

Lexique

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

E

L'**écart interdécile** est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'**indice de vieillissement des générations âgées** rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillisse-

ment à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté

Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;

- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et

Lexique

sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : - les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; - les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; - les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente

quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, où les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales

Lexique

sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Le **revenu fiscal par unité de consommation** divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le **revenu médian** d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

RSA (Revenu de solidarité active) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette pres-

tation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

Seuil de pauvreté : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le **solde migratoire** est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le **solde naturel** correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

La **taille moyenne des ménages** reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'ar-

rivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les enjeux de la jeunesse



MORLAX
communauté
BRO MONTROULEZ

Le Compas, au service des collectivités locales depuis 25 ans

Une gamme complète d'interventions autour de l'observation des territoires. Une expertise dans le domaine de l'analyse, de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son expérience et la maîtrise des outils techniques.

Publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr
www.observationsociete.fr